

Vers une nouvelle approche de prise en charge
**Installation d'un conseil
des personnes handicapées**

Page 4

Pour concrétiser la relance économique
**«Une alliance industrielle»
avec les Allemands**

Page 5

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3209 - Ven. 14 - Sam. 15 mars 2014 - Prix : 10 DA

52 locaux incendiés
et une soixantaine de blessés

**Nouvelles et violentes
échauffourées à Ghardaïa**

Page 3



Musique

Chérifa, l'icône de la chanson kabyle, n'est plus

Lire page 13

**L'engrenage
se met en place**

Par Mohamed Habili

Lakhdar Brahimi n'a probablement pas tort en disant que la perspective d'une élection présidentielle dans laquelle Bachar Al Assad serait candidat n'est pas de nature à faciliter la recherche d'une solution politique au conflit syrien, mais bien au contraire à compromettre la reprise des négociations dans le cadre de Genève 2. En particulier, le troisième round de ces négociations, à la préparation duquel on peut supposer que lui-même consacre tous ses soins, n'aurait vraisemblablement pas lieu si cette élection de projet qu'elle est encore pour le moment, le gouvernement syrien ayant seulement déposé à l'Assemblée un projet de loi à cet égard, elle devenait une certitude. En l'état actuel des choses, on ne peut exclure que ce ne soit là qu'une sur-enchère destinée à peser sur les positions de l'opposition, à l'effet, justement, de l'amener à revoir à la baisse ses exigences, notamment celle qui fait du départ de Bachar Al Assad la condition sine qua non à toute espèce de solution négociée. Mais pour être tout à fait exact, l'émissaire international pour la Syrie aurait peut-être dû signaler que même sans cela les négociations n'étaient pas en si bonne voie qu'il faille maintenant regretter vivement une initiative susceptible de les faire rétrograder ou capoter. Dans l'état où se trouve le conflit, trois ans après son éclatement, il n'y a à peu près rien qui soit en mesure de l'aggraver. Pour autant, on ne peut non plus exclure qu'il ait été depuis le début dans l'intention du régime syrien de faire bénéficier, dans tous les cas de figure, Bachar Al Assad d'un autre mandat à l'expiration de celui qui court encore. **Suite en page 3**

Le Conseil constitutionnel a rendu la liste des candidats retenus

Six finalistes pour un fauteuil présidentiel

● Des candidats, plusieurs styles

Lire pages 2 et 3



Phs > Le Jour

Education

**De nouvelles mesures contre
les violences en milieu scolaire**

Page 5

Complexe sidérurgique d'El Hadjar

**Un nouveau patron à la
tête d'ArcelorMittal Algérie**

Page 4

Biographies des postulants à l'élection présidentielle

Des candidats, plusieurs styles

■ Six candidats ont été retenus par le Conseil constitutionnel pour les prochaines joutes électorales du 17 avril prochain. Des noms qu'on a l'habitude de voir dans ce genre de compétition, à l'instar de Abdelaziz Bouteflika, Louisa Hanoune, Moussa Touati, Ali Benflis, Faouzi Rebaïne, hormis le plus jeune Abdelaziz Belaid qui participera pour la première fois.

Par Ahcene H.

Abdelaziz Bouteflika candidat pour un quatrième mandat



Ph./D.R.

Abdelaziz Bouteflika, dont la candidature à l'élection présidentielle du 17 avril prochain, vient d'être validée par le Conseil constitutionnel brigue un 4^e mandat pour parachever le processus des réformes politiques et du développement socio-économique du pays. Il est élu président de la République une première fois en tant que candidat indépendant, en avril 1999, et successivement en 2004 et 2009. Dès 1962, il sera le plus jeune ministre qu'a connu l'Algérie indépendante en occupant le poste de ministre de la Jeunesse, des Sports et du Tourisme et ensuite celui de ministre des Affaires étrangères à l'âge de 25 ans. Entre 1989 et 1994, il déclinera plusieurs propositions, comme il ne donnera pas suite aux sollicitations dont il est l'objet en vue de son accession aux fonctions de chef de l'Etat dans le cadre des modalités et des mécanismes de la transition. En septembre 2005, et conformément à sa promesse électorale, le Président Bouteflika organise un référendum sur la réconciliation nationale. Près de 80% des Algériens plébiscitent cette politique et en fin 2008, il procède à une révision partielle et limitée de la Constitution.

Louisa Hanoune : la seule femme candidate pour la troisième fois



Ph./E. Soraya/J. A.

La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, est la seule femme à postuler à la plus haute fonction de l'Etat pour la troisième fois consécutive. Issue d'une famille de paysans, la fille de Chekfa, commune de la wilaya de Jijel, est née en 1954, elle a commencé son parcours professionnel dans l'enseignement dès l'obtention de son baccalauréat, avant de rejoindre le secteur des transports aériens (aéroport), pour financer ses études universitaires. Elle fut l'une des fondatrices et présidente de l'Association pour l'égalité devant la loi entre les femmes et les hommes en 1989. Elle est arrêtée une seconde fois en 1988. En 1989, après la reconnaissance du multipartisme, la direction de l'OST l'élit comme porte-parole, tâche confirmée par le congrès de la fondation du PT en mai 1990, et qu'elle assumera jusqu'au 5^e congrès d'octobre 2003 à l'issue duquel elle est élue secrétaire général du parti. Sa première candidature pour la présidentielle fut en 1999 où son dossier a été rejeté par le Conseil constitutionnel. Elle se représente aux deux élections présidentielles suivantes en 2004 puis en 2009.

Troisième essai pour Moussa Touati



Ph./Mehdi B./J. A.

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, figure sur la liste des candidats à la présidentielle du 17 avril prochain, rendue publique jeudi par le Conseil constitutionnel, dans une troisième tentative d'accéder à la magistrature suprême, après celles de 2004 et 2009. Né le 03 octobre 1953 à Beni Slimane (wilaya de Médéa), M. Touati est issu d'une famille révolutionnaire connue. Marié et père de trois enfants, Moussa Touati a poursuivi ses études primaires et moyennes dans des centres pour enfants de chouchada avant de rejoindre le lycée Ibn Khaldoun d'Alger. Il a rejoint l'Armée nationale populaire (ANP) avant d'occuper différents postes au sein des Douanes nationales, au ministère de l'Habitat et à la Société nationale de recherches et d'exploitation minières (Sonarem). Par la suite, Moussa Touati a rejoint les bancs de l'université pour se spécialiser en économie avant de travailler dans le corps de la Sûreté nationale. En juin 1999, M. Touati crée le Front national algérien (FNA) et fut élu à la tête de ce parti dont il assure toujours la présidence.

Ali Benflis tente sa chance pour la deuxième fois...



Ph./E. Soraya/J. A.

Né le 8 septembre 1944 à Batna, M. Benflis est marié et père de quatre enfants. L'ancien Chef du gouvernement Ali Benflis, retenu par le Conseil constitutionnel, en tant que candidat indépendant à l'élection présidentielle du 17 avril 2014, participe à cette élection pour la seconde fois, après celle de 2004. Après les événements du 5 octobre 1988, il a été désigné en qualité de ministre de la Justice dans le gouvernement de feu Kasdi Merbah, charge qu'il a continué à assumer dans deux gouvernements successifs. En juillet 1991, il démissionne du gouvernement pour marquer son opposition aux mesures de privation des libertés en dehors du contrôle judiciaire. En 1999, il est appelé à diriger la campagne électorale du candidat Abdelaziz Bouteflika. A l'issue de l'élection de M. Bouteflika, il est nommé secrétaire général, puis directeur de cabinet de la Présidence de la République. En août 2000, il est nommé Chef du gouvernement, avant d'être élu en septembre 2000, en tant que secrétaire général du parti du FLN, les militants le désignent comme candidat à l'élection présidentielle de 2004.

... Ainsi que Ali Fawzi Rebaïne



Ph./E. Soraya/J. A.

Le président du parti AHD 54, Ali Fawzi Rebaïne, a été retenu par le Conseil constitutionnel, candidat à l'élection présidentielle du 17 avril 2014, pour la troisième fois consécutive après celles de 2004 et de 2009. Son parcours a connu plusieurs étapes: il est membre fondateur de

l'Association des fils et filles de chouchada de la wilaya d'Alger en 1985, puis son président jusqu'à 1990. M. Rebaïne est également membre fondateur de la première ligue des droits de l'Homme en juin 1985, puis membre fondateur du comité national contre la torture en octobre 1988. En 1991, il est membre fondateur du parti AHD 54, dont il devient le secrétaire général et est reconduit en tant que président du parti, en 1998. Il est réélu président de ce parti en avril 2002, poste qu'il occupe jusqu'à aujourd'hui. Selon sa biographie publiée sur le site Internet du parti, M. Rebaïne a été arrêté et emprisonné du 23 septembre 1983 au 4 novembre 1984, pour «atteinte à la sûreté de l'Etat» dans «l'affaire des Aurès». Né en 1955 à Alger, M. Rebaïne, opticien de formation, est marié et père de deux enfants.

Le plus jeune des postulants, M. Belaid



Ph./M. R.

Le plus jeune des postulants à la magistrature suprême, Belaid Abdelaziz, fait partie des candidats dont le dossier a été validé par le Conseil constitutionnel, et participera ainsi, pour la première fois à la course pour le poste de président de la République. Né à Batna en 1963, marié et père de cinq enfants, Belaid entame sa carrière militante en rejoignant, dès son jeune âge, les rangs des scouts musulmans où il gravit rapidement les échelons pour en devenir un cadre national. Militant de base dans l'union nationale des étudiants algériens (UNEA), il en prendra les rênes de 1986 à 2007. Militant également de l'union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA). Titulaire d'un doctorat en médecine et d'une licence en droit, Belaid s'est engagé en politique dans le parti du Front de libération nationale (FLN) à l'âge de 23 ans, au sein duquel il sera élu membre du comité central. Belaid sera élu député à l'Assemblée nationale populaire (APN) pour deux mandatures (1997-2002) et (2002-2007) sous les couleurs du FLN, parti qu'il finira par quitter en 2011 pour créer, avec le concours d'autres militants, sa propre formation politique en 2012, le Front Moustakbal (FM). Sa nouvelle formation avait réussi à obtenir lors des législatives de mai 2012 deux sièges à l'APN. A. H.

Ouyahia directeur de cabinet de la présidence Youcef Yousfi Premier ministre intérimaire



LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé Youcef Yousfi, ministre de l'Energie et des Mines, d'assurer l'intérim des fonctions du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, appelé à diriger la campagne électorale

du candidat Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle du 17 avril 2014, indique jeudi un communiqué de la présidence de la République. Ahmed Ouyahia a été nommé ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, en remplacement de Mohamed Moulay Guendil, appelé à d'autres fonctions. De son côté, Abdelaziz Belkhadem a été nommé ministre d'Etat, conseiller spécial du président de la République, conclut le communiqué. APS

Le Conseil constitutionnel a rendu la liste des candidats retenus

Six finalistes pour un fauteuil présidentiel

■ Enfin, ils seront en tout six candidats sur douze qui ont postulé pour la course à la présidentielle qui prendra fin le 17 avril prochain.

Par Yazid Madi

En effet, le Conseil constitutionnel a retenu, après délibération, six candidats à l'élection présidentielle du 17 avril prochain, indique jeudi un communiqué de cette institution. Comme il fallait s'y attendre, ces candidats préalablement présentés à cette course présidentielle, sont Bouteflika Abdelaziz, Benflis Ali, Belaïd Abdelaziz, Touati Moussa, Hanoune Louisa et Rebaïne Fawzi. «Après délibération, le Conseil constitutionnel a arrêté la liste des candidats retenus à l'élection de président de la République suivant l'ordre alphabétique arabe de leurs noms tel que prévu à l'article 27 du règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel», est-il souligné dans le communiqué. Le Conseil s'est réuni, durant la période du 10 au 13 mars, pour examiner et se prononcer sur les dossiers de candidature, en application des dispositions du règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel, est-il précisé. Pour ce qui est des dossiers rejetés, le Conseil a noté dans son communiqué, qu'il a également rendu public des décisions individuelles motivées de rejet des candidatures n'ayant pas satisfait aux conditions requises, notamment par l'article 73 de la Constitution et l'article 139 de la loi organique portant régime électoral, lesquelles décisions seront notifiées aux intéressés et publiées au *Journal officiel* de la République.

L'institution constitutionnelle, présidée par Mourad Medelci, rappelle qu'à l'expiration du délai légal de dépôt des dossiers de candidature à l'élection prési-



dentielle, fixé au mardi 4 mars 2014 à minuit, le Conseil a enregistré le dépôt par les candidats eux-mêmes, de douze dossiers de candidature auprès de son greffe. Selon la même source, le Conseil constitutionnel a constaté que certains candidats ont accompagné leurs dossiers de candidature de formulaires de souscription de signatures d'électeurs ou d'élus, ou des deux à la fois. Le Conseil a rap-

pelé en outre qu'il a fait appel à des magistrats et à des conseillers auprès de la Cour suprême et du Conseil d'Etat pour l'assister dans la vérification de la validité des souscripteurs de signatures.

Rappelons que douze dossiers de candidature à l'élection présidentielle d'avril 2014, déposés avant la date limite fixée au 4 mars à minuit, sont à l'examen du Conseil constitutionnel.

Outre les six candidats retenus, il s'agit de Ali Zaghoud, (Rassemblement algérien), Mahfoud Adou (Ennasr El-watani), l'ancien ministre Ali Benouari, Mohamed Benhamou (parti Karama), Sadek Temache et Abdelhakim Hamadi (indépendants).

Le candidat, Rachid Nekkaz, lui, qui s'est déplacé au siège du Conseil pour déposer son dossier, n'a pu le faire, sous prétexte d'un retard dans l'acheminement des formulaires de souscription de signatures recueillies, selon son entourage. De nombreux candidats à la candidature n'ont pas réussi à finaliser leurs dossiers de candidature faute des 60 000 signatures requises. Outre la liste de pièces administratives exigées pour la constitution du dossier de candidature, le postulant doit présenter une liste de 60 000 signatures. Ces malheureux postulants, faute justement de cette pièce maîtresse, étaient contraints de se retirer, avant terme, de cette course présidentielle qui débutera à partir du 23 mars pour prendre fin le 17 avril, jour du scrutin. Pour l'instant, les six candidats n'attendent que le signal qui sera donné ce 23 mars pour se lancer dans la campagne électorale qui s'annonce rude. Candidats, à vos arguments !

Y. M.

Sellal réunit à l'hôtel Riadh les membres de la direction de campagne de Bouteflika

LIBÉRÉ jeudi de sa charge de Premier ministre, dont l'intérim sera assuré par Youcef Yousfi, Abdelmalek Sellal peut désormais se consacrer pleinement à la campagne du président Bouteflika.

Depuis hier, les choses sérieuses ont commencé, pour le candidat Abdelaziz Bouteflika, par une première réunion entre le staff de campagne et les responsables de la campagne au niveau des régions. Sellal et son équipe vont discuter la feuille de route à laquelle ont déjà travaillé depuis plusieurs jours certains éléments, dont Abdelkader Ouali et Hamraoui Habib Chawki.

On parle aussi d'un premier meeting que présidera samedi Abdelmalek Sellal, à la coupole du complexe olympique du 5 juillet. Une façon de donner le ton avant l'ouverture officielle de la campagne.

52 locaux incendiés et une soixantaine de blessés

Nouvelles et violentes échauffourées à Ghardaïa

Cinquante-deux locaux à caractère d'habitation et commercial ont été saccagés et pillés avant d'être incendiés, jeudi soir et vendredi, à travers différents quartiers de Ghardaïa dans de nouvelles échauffourées entre groupes de jeunes, a-t-on constaté. Ces échauffourées ont également fait une soixantaine de blessés, selon une source hospitalière. Ces violents affrontements ont éclaté dans la soirée de mercredi et se poursuivaient ce vendredi entre des groupes de jeunes, dans les quartiers de Theniet El-Makhzen, Baba-Saâd, El-Ain, la place du marché (souk de Ghardaïa) et la place Andalou. Depuis jeudi soir, les quartiers de Theniet El-Makhzen, Hadj-Messaoud et Melika sont le théâtre de jets de pierres, de cocktail molotov et autres projectiles, avant que ces affrontements ne s'étendent à d'autres quartiers de Ghardaïa, notamment le centre-ville où des scènes de vandalisme et de pillage ont été observées ici et là. «Ces

événements ont été d'une violence rare, et Ghardaïa vit une tension visible», a déclaré, très ému, un habitant de Theniet, ajoutant que le pavé des trottoirs et autres carrelages ont été défoncés pour être utilisés comme projectiles. Des feux de magasins dans les quartiers de Theniet El-Makhzen, Baba Saad, Melika-bas et El-Ain n'ont pas pu être éteints «entièrement», compte tenu des difficultés d'accès dans ces zones trop exiguës. Les sapeurs-pompiers de Ghardaïa, appuyés par les agents des unités limitrophes, s'attèlent à venir à bout des feux criminels allumés par des jeunes cagoulés, qui s'attaquent aux magasins, les pillent avant de les vandaliser et de les incendier. Un important dispositif des forces anti-émeutes de la police, appuyées par des unités d'intervention de la Gendarmerie nationale, a été redéployé sur les différents quartiers «chauds» de la ville pour faire cesser les heurts et ramener le calme et la quiétude dans la région. Ces der-

nières ont fait usage de bombes lacrymogènes pour disperser les antagonistes, avant que ces derniers ne se heurtent aux forces anti-émeutes, a-t-on constaté. Selon une source hospitalière, soixante et un blessés par jets de pierres et autres objets et projectiles ont reçu des soins aux urgences de l'hôpital de Ghardaïa et la clinique privée «Oasis», dont huit dans un état jugé «très grave» ont été hospitalisés. Parmi ces blessés graves figurent quatre personnes brûlées et défigurées par du vitriol et autres produits acides. Tous les magasins et autres commerces ont baissé rideau de peur d'agression et d'actes de vandalisme et de pillage. Fin décembre dernier, de violentes émeutes avaient déjà secoué la ville de Ghardaïa, avant de connaître une période d'accalmie. Certains quartiers de la ville ont connu, durant les mois de janvier et février derniers, des échauffourées et heurts sporadiques entre des groupes de jeunes.

Hani Y.

LA QUESTION DU JOUR

L'engrenage se met en place

Suite de la page une

S'il en est ainsi, alors force est de reconnaître que le moment est bien choisi pour le lancement du projet. L'attention du monde est en effet retenue par autre chose, par une crise autrement plus grosse de conséquences pour la paix dans le monde : la crise ukrainienne, qui ne peut que se corser avec la tenue du référendum du 16 de ce mois, à supposer que cette étape n'en constitue pas le point de non-retour, en particulier si la population de Crimée opte pour le rattachement à la Russie, comme du reste tout tend à l'indiquer. Il n'est qu'une seule possibilité, qui en prévalant est à même d'arrêter l'escalade à l'œuvre depuis la fuite de Victor Ianoukovitch, c'est la suivante: que la Crimée contre toute attente vote majoritairement pour son maintien dans l'Ukraine. Le vote pour le rattachement sera probablement suivi sur-le-champ de l'annexion de la Crimée par la Russie. Dans ces conditions, Américains et Européens n'auront d'autre choix que de prendre des sanctions contre la Russie, comme ils n'ont d'ailleurs pas manqué de l'annoncer, et en des termes qui ne laissent aucun doute sur leur intention de joindre l'acte à la parole. On a beaucoup parlé de sanctions économiques, et qui iront s'aggravant, jusqu'à ce que la Russie demande grâce. C'est du moins l'idée maîtresse sous-tendant les éditoriaux qu'on peut lire dans les journaux occidentaux. La réalité c'est que les premières sanctions entraîneront une riposte de la part de la Russie, ce qui aura pour effet de déclencher contre elle une deuxième salve de sanctions, plus dures que les premières, et ainsi de suite. Cette guerre économique pourrait durer longtemps, avec peut-être autant de dégâts du côté russe que du côté européen. Mais toutefois pas du côté des Etats-Unis, qui sont peu liés à la Russie au plan économique. Or les Occidentaux disposent d'une arme contre laquelle les Russes auront du mal à se prémunir : les sanctions financières. C'est en effet au seul plan financier qu'ils jouissent d'une suprématie indéniable. Celle-ci d'ailleurs ne date pas d'hier, mais de la fin de la Deuxième Guerre mondiale. C'est son utilisation qui risque de mettre le feu aux poudres. L'arme suprême des Américains, c'est le dollar, la principale monnaie de réserve dans le monde, alors même qu'elle repose sur du vide, au moins en tout cas depuis la fin des accords de Bretton Woods, survenue au début des années 1970. C'est par le biais du dollar que la crise ukrainienne peut devenir un conflit mondial, aux conséquences incalculables. Par le dollar, donc, depuis longtemps une monnaie de singe soutenue par la seule puissance militaire américaine, que la crise économique, commencée en 2007, ferait jonction avec les conflits politiques où se jouent les intérêts des plus grandes puissances : les crises syrienne et ukrainienne.

M. H.

Vers une nouvelle approche de prise en charge

Installation d'un conseil des personnes handicapées

■ Un conseil national des personnes handicapées a été installé jeudi à Alger en vue de dégager une approche intersectorielle de protection et de prise en charge des handicapés. Vaut mieux tard que jamais...

Par Yasmine Ayadi

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Souad Bendjaballa a présidé, jeudi à Alger, une rencontre qui a vue de l'installation d'un conseil national des personnes handicapées. La signature du décret ministériel a été faite en présence des représentants des différents ministères. Dans son allocution à cette occasion, la ministre Souad Bendjaballah a exhorté les représentants des départements ministériels, les institutions publiques ainsi que le mouvement associatif à collaborer et à concerter le travail de la protection, la promotion et l'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées. La ministre a souligné que la protection de cette tranche est l'affaire de tous et nécessite la mobilisation de tous les secteurs pour répondre aux besoins des personnes handicapées. «Les handicapés n'ont pas besoin d'assistanat mais d'intégration», a-t-elle martelé. Elle indique éga-

lement qu'une feuille de route ayant discuté les questions concernant cette tranche nécessite aujourd'hui la prise de décision. La ministre énoncera, en outre, que ce conseil aura pour mission de se focaliser a priori sur certains dossiers à l'exemple de la scolarisation des enfants handicapés, la prise en charge des autistes ainsi que l'accessibilité. A propos de ce dernier point, Bendjaballah, appelle à la prise en considération des besoins spécifiques de la population des handicapés et estime qu'il est temps d'aménager les lieux publics de manière à permettre l'accessibilité à cette tranche, à l'exemple de trottoirs qui connaissent actuellement des travaux de réfection, pourquoi ne pas faire des espaces pour cette tranche «c'est jouable», estime-t-elle puisque les travaux sont en cours. Mais n'est-il pas trop beau pour être vrai au regard des difficultés qu'ont même les simples piétons à emprunter les trottoirs... Abordant l'enseignement spécialisé, la ministre a soutenu que l'accompagnement précoce des



Souad Bendjaballa, ministre de la Solidarité nationale

Ph. > D. R.

enfants handicapés peut les aider à intégrer l'école à l'âge de six ans. La ministre évoquera de même la nécessité de la reconversion des centres notamment pour les handicapés mentaux, prétextant que le système d'internant par exemple n'arrange pas les filles. Il est à noter que le conseil national des personnes handicapées a été institué par un décret exécutif du 26 mai

2006 de la loi du 8 mai 2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées. Il a pour mission, notamment d'évaluer la situation matérielle et morale des personnes handicapées et de formuler des recommandations et des propositions pour améliorer les conditions de cette tranche de la société, a précisé la ministre. La population des handicapés ne

peut qu'attendre vu tout ce qui reste à faire pour la protection de cette tranche vulnérable de la société. Il est attendu surtout que la ministre de la Solidarité ne soit pas la seule qui parle au nom de cette tranche du moment qu'il s'agit de personnes en souffrance et dans le besoin de leurs droits, à l'image des autres citoyens.

Y.A.

Complexe sidérurgique d'El Hadjar

Un nouveau patron à la tête d'ArcelorMittal Algérie

Le conseil d'administration d'ArcelorMittal Algérie a en effet annoncé avant-hier la nomination de Mukund Kulkarni aux commandes du complexe sidérurgique d'El Hadjar en remplacement de Vincent Le Gouic. Ahmed Benabbas, président du conseil d'administration du complexe sidérurgique, récemment formé, a considéré, dans un communiqué parvenu à notre rédaction que cette nouvelle nomination à la tête d'ArcelorMittal Algérie intervient dans le cadre du plan général de redressement et d'extension de la capacité de production de la société appuyé par les pouvoirs publics à travers des mesures de soutien financier à l'investissement, souligne le président du conseil d'administration. «Cette nomination n'a aucun sens dans la mesure où le problème d'El Hadjar reste celui de la réhabilitation et de la remise en marche des installations qui arrivent en fin de campagne et qui représente un réel danger en matière de sécurité». Telle a été la réaction de Smain Kouadria suite à l'annonce de la nomination d'un nouveau directeur général à la tête d'ArcelorMittal Algérie. Considérant ainsi cette nouvelle nomination «sans intérêt» pour la gestion du complexe d'El Hadjar, ancien secrétaire général du syndicat d'ArcelorMittal Annaba et membre du conseil national de l'UGTA. Ainsi, selon lui «le véritable problème du complexe d'El Hadjar demeure celui de rattraper le grand retard accusé dans le



lancement de la réhabilitation des installations». Une réhabilitation attendue depuis 2008, dira-t-il, rappelant à ce propos l'état de dégradation des hauts fourneaux en fin de campagne et qui présentent des risques réels d'inci-

dents techniques, d'accidents ou d'explosion. D'où, indiquera-t-il «l'urgence de débloquer les financements nécessaires au démarrage du plan d'investissements». Par ailleurs, M. Kouadria estimera que «le nouveau directeur devra

avoir une nouvelle approche notamment avec le partenaire social en accentuant le dialogue avec le syndicat afin de garantir la pérennité sociale dans l'entreprise». Le conseil d'administration d'ArcelorMittal Algérie a en effet annoncé avant-hier la nomination de Mukund Kulkarni aux commandes du complexe sidérurgique d'El Hadjar en remplacement de Vincent Le Gouic. En outre, expliquant le choix porté sur la personne de M. Mukund, le Groupe ArcelorMittal évoquera l'«expertise professionnelle à travers différentes fonctions opérationnelles». De formation ingénieur métallurgiste, titulaire d'un MBA de l'université de Bombay en Inde, le dernier poste occupé par M. Mukund est celui de directeur général d'ArcelorMittal Zenica en Bosnie Herzégovine de 2009 à 2014, «usine similaire à celle d'El-Hadjar dans laquelle il a réussi à mettre en place une stra-

tégie de croissance ayant permis d'augmenter les ventes, d'élargir la part de marché et d'améliorer la rentabilité», soulignera-t-il. Relevant qu'«auparavant, M. Kulkarni a mis en place dans d'autres sociétés des programmes de maintenance et des processus d'amélioration continue pour réduire les coûts de production». Suite à sa nomination, le nouveau patron d'ArcelorMittal Algérie, «impatience de pouvoir contribuer à transformer le complexe», dira que son «objectif est de bâtir ensemble une entreprise profitable, durable et fiable. La sécurité et la santé de nos employés et de nos installations reste notre principale priorité. C'est un défi excitant à relever pour moi et avec l'excellente équipe que nous avons à Annaba je suis certain que nous réussirons».

Lynda Naili Bourebrab

Le ministre de la Jeunesse et des Sports à Béjaïa

De nombreux projets accordés à la wilaya

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a déclaré lors de sa visite effectuée jeudi dernier dans la wilaya de Béjaïa que «la wilaya de Béjaïa va être dotée d'un nombre suffisant de structures qui lui permettront de devenir une wilaya sportive par excellence». Pour ce faire, il annoncera la réalisation d'un nombre important de structures sportives telles que la confirmation du lancement au cours de cette année 2014 de l'étude de la réalisation du stade de 30 000 places d'El-Kseur qui sera réservé exclusive-

ment au football avec des terrains de répliques et des équipements d'hébergement. Il est prévu aussi la construction d'une salle omnisports au niveau du chef-lieu de Béjaïa, des salles de sport dédiées aux entraînements, une piscine olympique pour la ville de Béjaïa, deux stades d'athlétisme à Béjaïa et à Sidi-Aïch, la réhabilitation de l'OPW et la salle bleue, restauration de la salle omnisports d'Ouzellaguene, la prise en charge de l'aménagement du stade communal de Sidi Aïch, mais après la décision d'af-

fection de la structure au profit du MJS par délibération de l'APC. Ceci, sans compter de nombreux projets qui seront inscrits dans le cadre du prochain quinquennat 2014/2019. Mohamed Tahmi, a par ailleurs, invité les jeunes, dans une halte à Ouzellaguene, à «s'impliquer dans la gestion des structures comme il a souligné que la wilaya recèle un potentiel en matière de structures sportives», mais il faudra, dit-il, «les exploiter pleinement».

H. Cherfa

Pour concrétiser la relance économique

«Une alliance industrielle» avec les Allemands

■ La nouvelle approche visant à asseoir un véritable tissu industriel dans le pays à travers notamment la promotion des nouvelles industries structurantes telles que la construction automobile, particulièrement la sous-traitance mécanique et automobile, l'industrie des technologies d'information et de communication (TIC), les énergies renouvelables, ne saurait se faire sans un partenariat bénéfique, fruit d'une alliance, et l'accompagnement des économies qui disposent du savoir-faire.

Par Lynda Naili Bourebrab

C'est en substance les points sur lesquels a insisté, jeudi, Amara Benyounès, ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, lors de la tenue du 4^e Forum économique algéro-allemand à l'hôtel El Aurassi, Alger.

Coprésidant le Forum d'affaires algéro-allemand avec le secrétaire d'Etat au ministère fédéral allemand des Affaires économiques et de l'Energie, Stefan Kapferer, M. Benyounès, dans son allocution d'ouverture, tout en soulignant la volonté politique nationale en faveur d'un nouveau industriel qui permettrait d'asseoir un tissu économique hors hydrocarbures, plaidera pour une «alliance industrielle avec tous les atouts complémentaires» entre l'Algérie et ses partenaires étrangers, et là l'Allemagne en l'occurrence, qui permettra, dira-t-il, la concrétisation de projets de partenariat «mutuellement bénéfiques». En ces termes, le ministre indiquera que «cette nouvelle approche (de relance industrielle pour laquelle s'est désormais engagée l'Algérie) ne peut se concrétiser sans l'alliance et l'accompagnement des économies qui disposent du savoir pour un partenariat mutuellement bénéfique». «Cette alliance, poursuivra le ministre, devrait viser le développement de filières dans lesquelles l'Algérie peut présenter des avantages comparatifs en exploitant à la fois ses ressources naturelles, ses coûts salariaux et de logistique

compétitifs». Mais aussi, ajoutera-t-il, «en tenant compte de la taille importante du marché algérien et de sa position géostratégique». Pour cela, il invitera les industriels allemands, dans le cadre des partenariats conclus, à accompagner les entreprises algériennes porteuses de projets industriels, notamment en termes de transfert de savoir et de technologie, pour la construction progressive d'un système national d'innovation et de la qualité, et pour la mise en œuvre de politiques de formation et de valorisation des compétences. Dans cet esprit, le ministre de l'Industrie, rappelant les «grands partenariats industriels» déjà réalisés avec l'Allemagne, estimera que les deux pays «doivent se mettre en quasi réseau et se positionner sur les marchés de proximité et les économies subsahariennes» qui, dira-t-il, «sont des marchés stratégiques que visent l'Algérie notamment pour le développement des industries mécaniques et les énergies renouvelables».

Prenant la parole, Brahim Abdeltif, président de la AHK Algerie (Chambre algéro-allemande), s'adressant aux industriels allemands, lancera : «Si vous voulez réussir en Algérie, venez avec un volet formation et transfert de technologie». Et de relever au passage que «pas moins de 3 000 jeunes Algériens ont été formés par la HAK depuis sa création». De son côté, Abdelkrim Mansouri, directeur général de l'ANDI, a fait part à l'auditoire allemand des différentes opportunités d'affaires

qu'offre l'Algérie, indiquant à ce sujet que 20 projets allemands d'investissement ont été déclarés en Algérie entre 2002 et 2013, dont huit dans le secteur industriel. Six parmi ces projets ont été réalisés pour un montant de 37 milliards de dollars, dont cinq dans l'industrie pour un financement de 34,3 milliards de dollars, a ajouté M. Mansouri.

Les opérateurs allemands crient à la bureaucratie

Pour sa part, Stefan Kapferer, secrétaire d'Etat au ministère fédéral allemand des Affaires économiques et de l'Energie, relevant la présence de quelque 320 entreprises allemandes en Algérie, et celle des 40 opérateurs qui l'ont accompagné comme étant «un signal positif de la part des entreprises allemandes pour renforcer la coopération avec leurs homologues algériennes», affichera la volonté des opérateurs allemands d'avoir «un traitement préférentiel», notamment en termes de «réduction des charges administratives et bureaucratiques», de réfléchir «comment réduire les droits de douane...». En outre, rappelant la présence de «sociétés allemandes dans le monde entier», l'intérêt porté pour l'investissement dans le marché algérien, et plaidant pour le renforcement de la coopération algéro-allemande, il serait «plus judicieux» de créer des groupes de partenariats dédiés à différents domaines à travers des actions de formation de haute qualité dans différents



Amara Benyounès, ministre de l'Industrie

domaines tels que celui de la santé, des infrastructures, l'agriculture, les travaux publics, le commerce, les énergies renouvelables, et la formation professionnelle. Aussi manifestera-t-il la disponibilité des établissements allemands à assurer la formation de médecins spécialisés algériens et le transfert technologique afin d'«élever le niveau de qualification des salariés des entreprises nationales».

Par ailleurs, il y a lieu de souligner la participation de la quarantaine d'opérateurs allemands représentant différents domaines

tels que «la formation», «eau», «énergie», «mécanique», «construction automobile», et «ferroviaire», et également celle de plus d'une centaine d'opérateurs nationaux publics et privés tels que la SNVI, le groupe de la SGP EQUIPAG, le Groupe industriel de ciment d'Algérie (GICA) ainsi que la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, l'Institut algérien de normalisation (IANOR) et l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI).

Lynda N.B.

Education

De nouvelles mesures contre les violences en milieu scolaire

La violence en milieu scolaire n'est pas un fait récent. Toutefois, c'est devenu un problème social d'une importance croissante. On entend de plus en plus parler de violences entre élèves, agressions contre les professeurs, saccages ou dégradations des locaux scolaires. Aujourd'hui, l'insécurité ne se vit pas que dans la rue, en pleine ville, elle est aussi présente dans nos écoles. Le phénomène ne cesse de prendre de l'ampleur. A cet effet, le ministère de l'Education nationale prévoit, dans le cadre de la lutte contre la violence dans les établissements scolaires, de nouvelles mesures, notamment la révision du règlement intérieur des établissements éducatifs, a indiqué jeudi à Alger une responsable au ministère. Intervenant lors des travaux d'une journée consacrée au phénomène de la violence en milieu scolaire, l'inspectrice centrale au ministère, Hasna Aoudia, a souligné que le ministère de l'Education «prend au sérieux ce phénomène et prévoit, en tenant compte de faits réels, de nouvelles mesures pour combattre ce fléau, dont la révision du règlement intérieur des établissements éducatifs et la mise en place d'un code d'éthique et de mécanismes à l'intérieur des établissements scolaires. La violence en milieu sco-

laire, a-t-elle dit, figure parmi les priorités du ministère qui traite ce sujet en recourant à des études universitaires et à un travail de terrain», ajoutant qu'un groupe de travail a été installé en décembre 2013 pour prendre en charge ce fléau.

Le phénomène ne dépasse pas 1% des 8 millions d'élèves scolarisés

En outre, dans une déclaration à la presse, le ministre a indiqué que le phénomène de violence en milieu scolaire «est limité et ne dépasse pas 1% des 8 millions d'élèves scolarisés au niveau national». «La violence enregistrée au niveau des établissements éducatifs est différemment exprimée et l'on compte des formes verbale, corporelle et morale de violence», a indiqué le ministre. Dans le cadre de la lutte contre ce phénomène, M. Baba Ahmed a affirmé que «son département travaille sur plusieurs volets pour lutter contre ce phénomène, notamment à travers la formation des formateurs car l'enseignant qui accomplit pleinement son rôle peut contribuer à la réduction du phénomène de violence en milieu scolaire à travers l'accompagnement des élèves issues de familles souffrant de

dislocation familiale». Pour lutter contre ce phénomène, le ministère travaille en étroite collaboration avec des universitaires et des centres de recherche ainsi qu'avec les ministères de la Jeunesse et des sports, des Affaires religieuses et des wakfs et de la Solidarité nationale et de la Famille, a ajouté le ministre. Baba Ahmed avait indiqué, lors de la journée d'étude, que son département qui établit annuellement depuis 2000 des bilans sur la violence en milieu scolaire, travaille en coordination avec toutes les parties concernées pour élaborer un plan national de prise en charge de ce phénomène et de tous les pro-

blèmes touchant le milieu scolaire. Il avait indiqué à l'occasion que ce plan reposait sur le cadre juridique de 2008, l'inculcation de la culture citoyenne, la promotion du civisme à travers des programmes scolaires, la lutte contre la déperdition scolaire et l'amélioration des conditions de scolarisation. Le plan repose également sur l'implication des parents d'élèves et le soutien à l'encadrement préventif dans les écoles à travers le recrutement de personnes chargées de l'orientation éducative et l'organisation de campagnes de sensibilisation en coordination avec les secteurs concernés et la société civile. Meriem Benchaouia

159 affaires traitées par les services de police en 2013

LE COMMISSAIRE divisionnaire, Kheira Messaoudene, a indiqué jeudi que les services de la Sûreté nationale ont traité 159 affaires liées à la violence en milieu scolaire en 2013. Les élèves «sont les premières victimes avec 146 cas», a-t-elle ajouté. Elle a indiqué que la violence en milieu scolaire a touché également les enseignants (8 cas), les directeurs d'établissements scolaires (3 cas) ainsi que des surveillants. La même responsable a relevé par ailleurs que 183 personnes étaient impliquées dans ces violences durant la même période, dont 58 élèves, 58 enseignants et 15 directeurs d'établissements scolaires. Il s'agit, selon M^{me} Messaoudene, «d'agressions verbales et corporelles ainsi que d'autres cas isolés d'agression sexuelle». «Ces chiffres restent minimes par rapport à la violence enregistrée dans les autres milieux sociaux», selon la même responsable qui impute cette violence en milieu scolaire à «la recrudescence de la violence dans les milieux sociaux».

M. B.

Thème d'un colloque à Paris

Les investissements étrangers en Algérie en débat

UN COLLOQUE ayant pour thème «Les investissements étrangers en Algérie : bilan et perspectives» s'est tenu jeudi à Paris, à l'initiative conjointe de la Commission juridique Paris-Alger et de l'Association Euro-Maghreb des avocats de Droit des affaires.

Situant le cadre de cette rencontre, le président de la Commission Paris-Alger, M^e Chems-eddine Hafiz, a indiqué que les principaux objectifs consistent à engager un échange entre opérateurs et hauts cadres des deux pays, et d'examiner les contours de la législation et du cadre juridique des investissements en Algérie. Il a signalé que le législateur algérien «ne fait pas de distinction entre investissements étrangers et investissements privés algériens», rappelant que, dès son accession à son indépendance, l'Algérie a eu son premier Code des investissements en 1963, qui a connu, au fil du temps, des modifications pour cadrer avec les réformes structurelles menées par le pays.

Ouvrant solennellement les travaux de ce colloque, l'ambassadeur d'Algérie en France, Amar Bendjama, a relevé que la rencontre intervient au moment où la relation algéro-française est «exceptionnellement bonne», notamment après la visite du président François Hollande en Algérie, en décembre 2012.

«Actuellement, cette relation est exceptionnellement bonne. Depuis la visite du président Hollande, un certain nombre de contentieux et ce qu'on appelle dans notre jargon les "irritants" ont pu être réglés», s'est-il félicité, devant un parterre composé essentiellement d'avocats algériens et français, de hauts cadres des deux pays et d'opérateurs économiques.

M. Bendjama a aussi relevé que les contacts sont «beaucoup plus fréquents» entre les administrations françaises et algériennes, les hommes politiques et les opérateurs économiques des deux pays.

Tout en signalant que la situation macro-économique de l'Algérie est «exceptionnellement bonne», il a assuré que les pouvoirs publics algériens demeurent «attentifs» aux remarques des partenaires étrangers, notamment celles relatives aux lenteurs administratives. «L'Algérie est l'un des rares pays à avoir nommé un ministre chargé de la "déburaucratisation"», a-t-il fait remarquer. R.E./APS

Algérie-France

Le Groupe Fagor-Brandt va générer 7 500 emplois

■ La reprise prochaine de la société multinationale Fagor-Brandt par Cevital permettra de sauver les emplois et d'en créer «pas moins de 7 000 autres en Algérie», a affirmé jeudi à Paris le Président-directeur général du groupe industriel algérien, Issad Rebrab.



Ph/E. Soraya/J.A.

Par Tania M.

«**L**a reprise, en cours de négociation, de ce groupe permettra de maintenir un peu plus de 1 200 emplois en France, plus de 300 en Espagne et environ 750 autres en Pologne, sans compter les agences de distribution au Royaume-Uni, en Suisse, en Chine, à Singapour, aux Etats-Unis, soit plus de 2 500 emplois sauvés», a-t-il déclaré à la presse, en marge d'un colloque sur les investissements étrangers en Algérie organisé dans la capitale française. Selon l'industriel algérien, une fois le groupe multinational «bien redressé», non seulement d'autres emplois seront créés dans les pays cités, mais, en parallèle aussi, «7 500 emplois seront créés en Algérie».

«Il y aura des produits qui seront usinés en Europe et commercialisés en Algérie, dans le Maghreb, en Afrique et au Moyen-Orient, alors que d'autres produits, jusqu'à maintenant délocalisés en Chine et ailleurs, seront fabriqués en Algérie et exportés à travers tout le réseau de distribution», a-t-il ajouté. Situait son prochain investissement à l'international sous l'angle de la co-localisation, l'industriel algérien a indiqué que l'objectif est de bâtir un groupe «homogène, prospère et lui assurer la pérennité dans tous les pays où il compte des salariés». Pour lui, il y a une «complémentarité» entre les économies française et algérienne. «Quand il y a une certaine complémentarité avec des activités en Algérie, on s'intéresse à des entreprises en difficultés, en essayant de les restructurer, de garder les emplois et les activités rentables en France et développer ces emplois après être redressés, et, enfin, co-localiser (en Algérie) les activités qui ont été délocalisées en Chine ou bien dans les pays de l'Est», a-t-il expliqué. Selon le patron de Cevital, l'Algérie présente des «avantages comparatifs beaucoup mieux que la Chine». «Certains pays européens n'ont pas découvert les opportunités existant dans des pays comme l'Algérie où nous sommes à moins d'une heure d'avion, à partir de Marseille», a-t-il signalé, citant l'exemple des frais d'acheminement de réfrigérateurs entre la Turquie et l'Europe qui seraient de plus de 3 000 euros, alors qu'une même opération, à un volume égal, entre l'Algérie et l'Europe coûtera moins de 600 euros. «Cela illustre les avan-

tages comparatifs de la logistique et de la proximité, en plus du coût du transport maritime qui serait beaucoup moins cher que le transport routier», a-t-il précisé.

Reconnu comme un des capitaines de l'industrie algérienne, M. Rebrab a été récemment reçu, en compagnie de 34 industriels étrangers, par le président François Hollande à l'Elysée. Il a eu, à la faveur de la même visite parisienne, des entretiens avec le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, et le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg. Présent dans une dizaine de filières, dont notamment l'agroalimentaire et l'électronique, le groupe Cevital a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires avoisinant les 3,5 milliards de dollars.

T. M./ APS

Propriété industrielle

Environ 3 000 marques commerciales enregistrées

L'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) a enregistré près de 3 000 marques commerciales au niveau national en 2013, a-t-on appris jeudi lors d'une journée d'information sur la qualité au service du développement industriel.

L'examineur des marques commerciales, modèles et dessins industriels de cet institut, Kettar Abdelhakim, a souligné, en marge de cette rencontre, que son institut a enregistré 3 000 marques commerciales touchant divers domaines industriels sur 4 000

demandes d'inscription déposées l'an dernier. Sur les raisons du refus du restant des marques commerciales déposées au niveau de l'Institut, le même responsable a expliqué que celles-ci ont été déjà enregistrées ou identiques à d'autres marques, en présentant un exposé sur le rôle et missions de l'INAPI dans la protection des produits industriels et inventions. S'agissant des modèles et dessins industriels, l'INAPI a enregistré plus de 150 modèles et dessins industriels par an sur 400 demandes au niveau national. Initiée par

la chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO) et la direction de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise (PME) et de la promotion de l'investissement, cette rencontre vise à informer les opérateurs sur les procédures de dépôt, d'enregistrement de marques commerciales, de modèles, de dessins, de brevets d'invention, des taxes à verser et de la durée de renouvellement de l'inscription pour protéger le produit industriel contre la contrefaçon.

Lotfi F.

M'sila

Une zone d'activités bientôt à M'tarfa

Un projet d'aménagement d'une zone d'activités sera «prochainement» lancé dans la commune de M'tarfa (M'sila), a indiqué jeudi, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Hocine Dahmache. Une superficie de 64 hectares a été réservée à ce projet, a précisé l' élu à l'APS, signalant l'intérêt de ce projet pour le

développement de cette commune située à une douzaine de km du chef-lieu de la wilaya.

Prévue pour être réceptionnée «courant 2014», cette zone industrielle abritera «plusieurs dizaines de PME et de petites unités industrielles qui permettront de contribuer à la résorption du chômage dans la wilaya de M'sila, et notamment dans la

commune de M'tarfa», a ajouté M. Dahmache.

Des opérations d'aménagement accompagneront la concrétisation de la zone d'activités, notamment la réalisation d'une nouvelle jonction routière entre la localité de M'tarfa et la route nationale (RN) n° 45 reliant les wilayas de M'sila et de Bordj Bou Arreridj, selon la

même source. Un premier montant de 300 millions de dinars a été mobilisé pour ce projet inscrit au profit de cette commune dans le cadre du programme complémentaire décidé lors de la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal dans cette wilaya au mois d'août dernier.

Ahmed G.

El Tarf

Quand les narcisses embaument les rues

■ Cueillies dans des zones montagneuses ou dans des champs qui en regorgent en pareille période de l'année, ces fleurs de couleur jaune, déclinées en jolis bouquets, sont généralement offertes aux proches et aux amis.

Par Ahlam C.

Les narcisses, ces jolies fleurs odorantes à souhait, «*fleurissent*» depuis quelques jours dans les rues de la ville d'El Tarf où des jeunes les proposent aux passants à 20 dinars le bouquet, a-t-on constaté.

Annonçant l'arrivée de la belle saison, le printemps en l'occurrence, ces fleurs communément appelées, ici, «*Nouar zouaoua*» (El belliri dans d'autres régions) sont exposées à même le sol par de petits vendeurs certains de l'effet «*magique*» qu'exerce cette plante sur une grande majorité de citoyens.

Cueillies dans des zones montagneuses ou dans des champs qui en regorgent en pareille période de l'année, notamment aux alentours d'Ain Assel, de Bougous et d'Oum Teboul, ces fleurs de

couleur jaune, déclinées en jolis bouquets, sont généralement offertes aux proches et aux amis qui se dépêchent de les placer dans des vases qui embelliront, des jours durant, leurs domiciles tout en les emplissant d'un doux parfum.

Pour Hachemi, un habitant d'El Kala, «*Nouar zouaoua*» suscite toujours un sentiment de joie dans les rangs de la population car «*c'est le premier signe précurseur du printemps, synonyme de verdure et de sorties champêtres en famille ou entre amis*».

Vendus, cette année, à 20 dinars le bouquet, contre 50 dinars l'année dernière, sans doute en raison d'une profusion exceptionnelle de narcisses, ces bouquets aux doux effluves sont visibles partout, suscitant joie et plaisir des yeux.

A. C. / APS



Ph/D. R.

Monde musulman

Le rôle des soufis dans la réconciliation en débat

Le rôle des soufis dans la réconciliation dans le monde musulman a été recommandé au terme des travaux du colloque international sur «*Le soufisme de Abdelkader El Djilani à l'Emir Abdelkader*», jeudi à Bouhanifia, dans la wilaya de Mascara.

Dans leur communiqué final, les participants au colloque ont demandé aux soufis de fournir le maximum d'efforts et s'inscrire dans la démarche de réconciliation entre belligérants, qui est un devoir énoncé dans les préceptes de l'Islam, ont-ils dit.

Une étude pour la création d'une académie du «*fiqh malékite et du rite achaaari*

dans une ville maghrébine» a été également recommandée de même que la fondation d'une «*union maghrébine des zaouias et confréries soufies*». Dans ce cadre, le communiqué final exhorte également la création d'un groupe universel des sciences soufies et l'élaboration d'une encyclopédie scientifique des tariqas soufies qui recense tous les mausolées de saint patrons, leurs origines et leurs œuvres.

Par ailleurs, les participants au colloque ont plaidé pour un statut de taleb (apprenants et récitant du Coran) dans les zaouias et les mosquées et la création d'une maison de récitation du Coran et

d'aide aux pauvres dans toute agglomération urbaine.

La dernière journée de cette rencontre a été marquée par la présentation de conférences traitant du rôle de la pensée soufie dans la réconciliation et la réforme de la société en crise morale.

Le conseiller d'El Azhar, Mohamed Abdessamed a insisté sur le besoin de la nation pour la pensée soufie, affirmant que «*la nation est en retard parce qu'elle s'est démarquée du soufisme*».

Il a appelé les confréries soufies à la coopération et à la coordination pour faire face aux crises dont souffre la société.

Mestari Salaheddine de Tunis a mis

l'accent, pour sa part, sur le rôle dévolu aux zaouias pour préserver la religion et les valeurs de la société à l'ère de la mondialisation.

Le journaliste égyptien Hazem Abdou, qui a abordé la vie des deux pôles du soufisme Sidi Abdelkader El Djilani et l'Emir Abdelkader, a appelé à «*s'imprégner de la voie de ces deux savants comme exemple à suivre pour les jeunes de la nation musulmane*». Organisée par l'Union nationale des zaouias algériennes, trois jours durant, cette rencontre a vu la participation d'oulémas et cheikhs de zaouias de 13 pays arabes et islamiques.

Mounir A.

Appel de spécialistes

Faire du don d'organes une priorité nationale

Des médecins et spécialistes ont appelé à Oran pour faire du don d'organes une priorité nationale, comme pour le cancer, compte tenu de son importance à sauver des vies.

Au cours de la cinquième journée portes ouvertes sur le don d'organes organisées jeudi soir par l'association de don d'organes (Biloba) sous le slogan «*Votre don c'est notre vie*», les spécialistes ont indiqué que le nombre de malades en attente de greffes d'organes ne cesse d'accroître en Algérie, d'où la nécessité de penser à faire du don une priorité nationale tel le cancer et lui consacrer les moyens adéquats pour son développement.

Le D' Azzouz Mokhtar, anesthésiste réanimateur à l'Ehu d'Oran a souligné que l'intérêt qui devrait être accordé au don d'organes vient du fait que le nombre de malades nécessitant une ou plusieurs greffes est en

progression continue, d'où la nécessité de promouvoir le don d'organes en Algérie.

Il faudrait selon lui, améliorer la qualité de services dans les hôpitaux afin de convaincre les donateurs potentiels et la population en général de la sécurité sanitaire garantie en cas de don, et «*humaniser*» les services concernés par l'opération car le citoyen a peur de rentrer à l'hôpital.

Pour cela, il faudrait engager un sérieux travail de communication vis-à-vis des citoyens et occuper l'espace médiatique afin de faire comprendre l'importance de cette action à sauver des vies aux gens et les inciter à y participer.

Impliquer les imams dans cette action est un axe très important, ajoute-t-on de même source, «*car la réticence de certains vient d'une mauvaise compréhension de la religion car cette dernière n'interdit pas la*

greffe d'organes à partir d'une personne décédée».

Le ministère des Affaires religieuses et des wakfs avait émis en 2003 une fatwa autorisant la greffe d'organes à partir d'une personne décédée.

«*Le prélèvement d'organes tels que l'œil, le rein, l'épiderme ou le cœur d'une personne qui vient de décéder pour les transplanter dans le corps d'une personne vivante pour la sauver est autorisé*», selon une fatwa émise par l'ancien président du Haut conseil islamique (HCI).

De son côté, la présidente de l'Association Bilboa, M^{me} Kraïba Radhia, responsable du service cytologie au centre Pierre et Marie Curie (CPMC) du CHU Mustapha-Pacha a appelé pour l'encouragement de cet acte noble et principalement les prélèvements sur les morts encéphaliques.

«*Il faut donner toutes les informations relatives à cet acte afin*

d'évacuer tous les préjugés, créer le débat autour du sujet au sein de la famille et de la société, surtout que la greffe d'organes est devenue aujourd'hui une pratique médicale bien maîtrisée chez nous en Algérie», a-t-elle déclaré avant de souligner qu'il est «*aussi important de sensibiliser les gens et encourager les prélèvements sur les morts encéphaliques*», a-t-elle souligné.

Un grand travail de communication nécessitant beaucoup de moyens doit être engagé, car la culture de don d'organes n'est pas ancrée dans la société algérienne.

D'autres interventions sur «*La carte de donneur*», «*Le donneur en état de mort encéphalique*» entre autres ont été animées par des experts de l'association.

L'importance du rôle de l'Agence nationale de prélèvement et de greffe d'organes créée en novembre 2012 a fortement été souligné.

A rappeler que les demandes de greffes ne cessent d'accroître et ont été estimées à 20 000 demandes durant l'année 2013.

S'agissant d'insuffisance rénale, 4 000 cas d'insuffisants rénaux sont recensés chaque année dont 2 000 seulement suivent des séances d'hémodialyse dans des centres publics et privés, 20 000 insuffisants rénaux sont décédés durant les dix dernières années.

Il est à noter que l'Algérie accuse un retard dans l'application des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en matière de greffe d'organes.

A titre d'exemple, pour la transplantation de foie, l'OMS recommande une quinzaine de greffes pour un million d'habitants/an, alors que l'Algérie n'a effectué qu'une quinzaine de greffes entre 2007 et 2011.

Ali O.

Appareillage pour personnes handicapées Les implants auditifs remboursés jusqu'à 100%

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, a affirmé jeudi à Alger que son secteur œuvrait à permettre aux jeunes malentendants de bénéficier d'implants cochléaires, en leur assurant un remboursement allant jusqu'à 100%.

«Le taux de remboursement des implants cochléaires qui est actuellement de 80% empêche certaines personnes nécessitant ce type d'appareils de les acquérir, en raison de leur coût exorbitant», a indiqué le ministre dans une conférence de presse, en marge d'une visite dans plusieurs structures relevant de son secteur. Après avoir souligné la nécessité d'améliorer les prestations accordées aux personnes aux besoins spécifiques qui fêteront leur journée nationale ce 14 mars, M. Benmeradi a annoncé «l'ouverture d'annexes de l'Office national d'appareillage et d'accessoires pour personnes handicapées (ONAAAPH) dans les wilayas du Sud au profit des habitants de ces régions». «L'ONAAAPH prend en charge près de 500 000 sur un total de deux millions de handicapés que compte notre pays et œuvre à développer ses unités», a souligné M. Benmeradi. A une question sur la possibilité de relever le niveau de la formation en matière de fabrication des prothèses, le ministre a indiqué que son secteur «est en contact permanent avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels pour l'introduction de ce type de spécialités, très demandées sur le marché».

M. Benmeradi a procédé, lors de cette visite, à l'inauguration du siège de l'annexe de la Caisse nationale d'assurances sociales pour les non-salariés (CASNOS) d'Ain Naadja. Opérationnelle depuis 1995, la caisse se charge de la gestion des paiements en espèce et en nature des assurances sociales des non salariés, la garantie du recouvrement, le contrôle des cotisations et les contentieux de recouvrement, outre l'organisation, la coordination et la pratique du contrôle médical.

Le ministre a également inauguré le siège de l'annexe de l'agence d'Alger de la Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, travaux publics et hydraulique (CACOBATPH). Créée en 1997, la caisse est chargée de l'enregistrement et de l'information des affiliés et des personnels, outre le recouvrement des cotisations prévues par la législation et le règlement en vigueur.

Kacem D.

Insuffisance rénale

Déficit en centres d'hémodialyse

■ L'Algérie recense annuellement près de 4 000 nouveaux cas d'insuffisance rénale, dont 2 000 seulement bénéficient de séances d'hémodialyse dans des structures publiques ou privées.



Phs/D. R.

Par Terki K.

Les villes de l'intérieur du pays accusent un déficit en centres d'hémodialyse, a indiqué jeudi à Blida le président de la Fédération nationale des insuffisants rénaux (FNIR).

«Contrairement aux wilayas du Centre, dont Alger et Blida notamment, enregistrant une grande disponibilité en matière de centres d'hémodialyse, d'autres wilayas, à l'instar d'Oum El Bouaghi, Tizi-Ouzou, Relizane et Mostaganem, continuent à accuser une insuffisance en la matière», a indiqué Boukheloua Mustapha, en marge d'une journée d'étude sur l'insuffisance

rénale et son traitement, organisée à l'occasion de la Journée mondiale du rein.

Il a précisé, à ce propos, que la wilaya de Relizane ne dispose pas d'un centre d'hémodialyse, ce qui est à l'origine d'une grande souffrance pour les insuffisants rénaux contraints de se déplacer vers d'autres wilayas avoisinantes, au même titre que ceux de la wilaya de Mostaganem qui ne compte que deux structures en la matière.

Selon M. Boukheloua, l'Algérie recense annuellement près de 4 000 nouveaux cas d'insuffisance rénale, dont 2 000 seulement bénéficient de séances d'hémodialyse dans des structures publiques ou pri-

vées.

Relevant la hausse persistante du nombre des insuffisants rénaux, ce responsable a plaidé pour une lutte contre les causes à l'origine de cette affection rénale, notamment le diabète et l'hypertension artérielle, en privilégiant une diète alimentaire saine, et en mettant en garde les citoyens contre l'automédication.

Le P^r Tahar Riane, directeur de l'Institut national du rein, prévu à la réception avant fin 2014, a pour sa part souligné la nécessité d'intensifier les campagnes de sensibilisation en faveur de la transplantation rénale à partir d'un donneur cadavérique.

«90% des familles ont exprimé

leur refus de prélèvement d'organes sur leurs proches morts, en dépit de l'inexistence d'une quelconque interdiction d'ordre légal ou religieux», a déploré le P^r Riane, observant que la greffe rénale repose actuellement sur les donneurs vivants, dont le nombre est essentiellement réduit aux donneurs apparentés aux malades.

Un grand nombre de néphrologues, psychologues et imams ont pris part à cette journée, durant laquelle ils se sont penchés sur les différentes méthodes de prévention et traitement de cette maladie, ainsi que sur le don d'organes du point de vue légal et religieux.

T. K./APS

Sénologie

Formation au profit de trente médecins

Une trentaine de médecins de différentes spécialités (chirurgie, gynécologie, anatomopathologie) ont bénéficié d'une formation de 10 jours sur la prise en charge des cancers du sein et du col de l'utérus. La formation vise à améliorer le dépistage précoce et la prise en charge des cancers du sein et du col de l'utérus, notamment dans les régions qui accusent un manque en spécialistes, a indiqué jeudi le président de la Société algérienne de sénologie, le professeur Ahmed Bendib, lors de la remise des attestations aux bénéficiaires au Centre

Pierre et Marie-Curie (CPMC-Alger).

Il a précisé, à cette occasion, que ces médecins ont bénéficié de cours théoriques et pratiques au niveau des différents services du CPMC et du CHU Mustapha-Pacha (Alger).

Le professeur Bendib, également chef de service de sénologie au CPMC, s'est félicité de l'engouement sur la formation et la formation continue dans le domaine de la prise en charge des personnes atteintes de cancer du sein, notamment dans les régions enclavées et en manque de spécialistes.

Il a tenu à saluer, par ailleurs, les efforts fournis par les maîtres-assistants pour assurer le succès de cette session de formation.

De leur côté, les médecins bénéficiaires se sont félicités de cette formation devant leur permettre d'optimiser la prise en charge des maladies cancéreuses.

La Société algérienne de sénologie avait déjà organisé trois sessions de formation en 2013 au profit de généralistes, gynécologues, chirurgiens, anatomopathologistes, radiologues et paramédicaux.

Faiza T.

Hôpital de Tlemcen

Onze greffes rénales depuis 2007

Onze greffes rénales et 200 implants cochléaires ont été réalisés avec succès au centre hospitalo-universitaire (CHU) Tidjani-Damerdjil de Tlemcen depuis 2007, a-t-on appris jeudi auprès de la directrice générale de cet établissement de santé publique.

Les opérations pour la transplantation rénale ont été encadrées par des spécialistes du CHU d'Angers (France) dans la

perspective du transfert de l'expérience et de l'accompagnement des cadres nationaux, a indiqué cette responsable à l'occasion de la Journée mondiale du rein.

La première opération de ce genre a été pratiquée avec succès au CHU Tlemcen en 2008, par un staff médical national dirigé par le professeur Chaouche Hocine, chirurgien à l'hôpital Mustapha-Pacha d'Alger, sur un

jeune de 32 ans dont la mère âgée de 56 ans a fait don d'un rein.

Pour ce qui est des implants cochléaires, le service ORL du CHU Tlemcen a exécuté un grand nombre d'interventions à des enfants nés avec une surdité, grâce à une équipe médicale pluridisciplinaire qui effectue des tests précis sur les enfants concernés avant leur programmation et leur suivi par des

orthophonistes.

Le même service œuvre, en collaboration avec la commission nationale de lutte contre la surdité, à développer des centres de traitement auditif et la prise en charge des personnes atteintes de surdité totale et partielle, en plus de la prévention et le dépistage précoce de ce handicap chez les nourrissons.

Nawel O.

Tizi-Ouzou

Un budget pour la prise en charge des handicapés

■ La wilaya de Tizi-Ouzou compte, selon les données de la DAS, 31 803 personnes handicapées titulaires d'une carte, représentant 2,76% de la population totale de la wilaya.

Par Akli S.

Un montant de 1,013 milliard DA a été consacré par l'Etat, en 2013, à la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'Action sociale de la wilaya.

La répartition de ces dépenses sociales par type d'aide fait apparaître, tel que détaillé par le chargé des catégories sociales défavorisées au niveau de la DAS, l'affectation d'un montant de 508,032 millions DA au titre de la pension mensuelle de

4 000 DA versée pour un total de 8 459 personnes handicapées à 100% et sans revenu.

L'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) de 3 000 DA, destinée aux handicapés accusant un taux d'incapacité de moins de 100% et sans revenu, a été versée, quant à elle, pour un total de 7 695 personnes ayant perçu un pécule global de 269,568 millions DA. Les frais de prise en charge de la couverture sociale de quelque 17 789 personnes aux besoins spécifiques ont été estimés pour la période considérée à 204,094 millions DA. Par ailleurs, les dépenses consenties pour l'intégration de cette catégorie



PI : DR

sociale vulnérable, au titre des dispositifs d'insertion du secteur de l'action sociale et de la solidarité (DAIS et PID), se sont élevées à 31,680 millions DA. D'autres aides indirectes ont été également apportées à cette catégorie de personnes, telles que l'exonération des droits et taxes douanières dans le cadre de l'acquisition de véhicules aménagés et la gratuité des transports urbains pour les détenteurs d'une carte de han-

dicapé. La wilaya de Tizi-Ouzou compte, selon les données de la DAS, 31 803 personnes handicapées titulaires d'une carte, représentant 2,76% de la population totale de la wilaya, estimée à 1 152 259 habitants.

Par type de handicap, il a été dénombré 16 358 inadaptés mentaux, 10 608 handicapés moteurs, 2 810 handicapés visuels, 1 699 sourds-muets et 328 polyhandicapés. **A. S.**

Tamanrasset

Un programme de 5 000 logements en cours de réalisation

Un programme de 5 546 logements ruraux est en cours de concrétisation dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris jeudi de la direction locale du logement et des équipements publics (DLEP). Ce programme, réparti sur les différentes communes de la wilaya, s'inscrit au titre des efforts d'amélioration du cadre de vie des populations locales et leur fixation dans leur

région, a indiqué le DLEP. Ali Harouini a ajouté qu'un ambitieux programme de réalisation de 8 523 nouvelles unités rurales, dans les différentes communes de la wilaya, est projeté et permettra de porter à 25 684 unités le nombre d'habitations rurales accordées depuis 1999 à la wilaya. La wilaya a également bénéficié, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, d'un

programme de restauration, en cours, de 522 vieilles bâtisses à travers les différents quartiers de la ville de Tamanrasset. L'opération sera confortée par le lancement incessamment d'un autre programme ciblant 4 048 habitations précaires disséminées à travers les différentes communes de la wilaya de Tamanrasset, selon la même source. **Hadi B. /APS**

Médéa

Des efforts soutenus pour combler le déficit infrastructurel

Des efforts de développement soutenus ont été engagés, depuis quelques mois, à travers les localités de Harbil, Ouamri, Hannacha, Bouaichoune, Si-Mahdjoub et Tizi-Mahdi, de la wilaya de Médéa, pour combler leur déficit infrastructurel, accumulé depuis plusieurs années.

Ces six communes, situées dans la partie ouest de la wilaya, ont, en effet, bénéficié, à la faveur du programme quinquennal 2010-2014, d'une série de projets dans divers

domaines, à même de «réduire les écarts» enregistrés au niveau de ces entités par rapport à d'autres communes de la région, selon le chef de l'exécutif, Brahim Merad.

Dans ce cadre, le wali a insisté, lors d'un récent déplacement dans ces communes, sur la nécessité d'accorder davantage d'attention à ces régions de la wilaya et de leur consacrer plus de projets, afin de «corriger», dans un bref avenir, les «déséquilibres» existants entre les communes, a-t-il indiqué.

Plusieurs projets, s'inscrivant dans cette optique, étaient au programme de cette visite d'inspection, qui a permis au chef de l'exécutif de s'enquérir de leur état d'avancement et d'instruire les responsables des secteurs concernés en vue d'accélérer le rythme de leurs travaux. Merad a donné des instructions pour, notamment, accélérer les travaux de réalisation des projets d'habitat et des structures éducatives, afin de «satisfaire» les besoins exprimés localement en matière de logements et de

places pédagogiques. A ce titre, il a fixé, la mi-avril prochain, comme date butoir, pour l'attribution d'un quota de plus de 290 logements, en réalisation dans les communes de Harbil, Ouamri, Hannacha, Bouaichoune et Si-Mahdjoub, insistant également auprès des responsables concernés, notamment de l'Office de promotion et de gestion immobilière et de l'Agence foncière, pour achever, dans les délais contractuels, les autres projets en chantier. **Amar F.**

Ouargla

Des chômeurs réclament de l'emploi

Des dizaines de jeunes chômeurs ont observé jeudi un mouvement de protestation à la salle Sedrata dans la ville de Ouargla pour réclamer de l'emploi, a-t-on constaté sur place. Ces chômeurs, qui ont répandu à l'appel du bureau de Ouargla du Comité national de défense des droits des chômeurs (CNDDC-non agréé), se sont rassemblés pour réclamer essentiellement leur «droit au travail» et appeler aussi à «une enquête judiciaire sur les responsabilités de la crise de l'emploi à Ouargla». Les manifes-

tants, qui ont écarté tout caractère politique de leurs revendications, ont déployé des banderoles sur lesquelles on pouvait lire notamment «Les jeunes de Ouargla combattent la corruption et les corrupteurs», «Ensemble pour mettre en échec les tentatives de fitna dans le Sud», et «Non à l'occultation de la question du chômage». Ce mouvement de protestation pacifique vise également à «attirer l'attention des pouvoirs publics et les amener à mettre en place des mécanismes de recrutement efficaces et transparents, notam-

ment au niveau des sociétés pétrolières exerçant dans le sud du pays», ont signalé des protestataires. Les protestataires se sont ensuite dispersés en début d'après-midi dans le calme, tout en insistant sur «la poursuite du combat pour arracher leurs droits légitimes». L'organisation de cette manifestation a été décidée pour «commémorer le regroupement des chômeurs de l'année dernière», sur l'esplanade jouxtant le siège de la commune de Ouargla, a-t-on fait savoir. **Samir O.**

Ain Témouchent

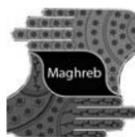
Des jeunes formés aux métiers du bâtiment

PAS MOINS de 200 jeunes seront formés dans les différentes spécialités du bâtiment aux chantiers du projet de réalisation des 1 000 logements AADL à Ain Témouchent, a-t-on appris auprès du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels. En application de conventions, ces jeunes seront formés par apprentissage par la société chinoise qui réalise ce projet dans le cadre de «l'obligation introduite par le gouvernement dans les marchés de réalisation de projets de développement portant sur la formation de jeunes», a indiqué Kouider Mostefaoui. Une première convention portant sur la formation de 19 coffreurs ferrailleurs a été signée par le directeur régional de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et celui de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Ain Témouchent, a-t-on indiqué. Par cette convention, la société chinoise chargée de la réalisation du projet de 1 000 logements AADL s'engage à former ces 19 jeunes apprentis au métier de coffreur ferrailleur sur son chantier situé à la sortie de Ain Témouchent, sur la route menant vers la commune de Châabet El L'ham, a-t-on ajouté. A l'issue de leur formation, ces jeunes seront recrutés sur place et contribueront à la résorption des déficits enregistrés en matière de main-d'œuvre qualifiée dans les métiers du bâtiment. A la fin de ce projet, dont le délai contractuel est fixé à 24 mois, cette entreprise chinoise aura formé 200 jeunes dans différentes spécialités du bâtiment, a poursuivi Mostefaoui. D'autres conventions sont prévues pour être élargies aux autres métiers de construction, notamment de maçons, carreleurs, faïenciers. **Dalila G.**

Chlef

Attribution de près de 600 logements sociaux

UN QUOTA de 597 logements sociaux locatifs a été attribué, jeudi dans la commune Chettia, au nord de la wilaya de Chlef, lors d'une cérémonie symbolique de remise des clés présidée par le wali, Abou Bakr Essedik Boucetta. Ces logements, de F3 et F4, font partie d'un programme de 2 300 logements sociaux affectés à cette commune dans le cadre de la nouvelle ville de Chettia qui a vu, durant l'année 2013, l'attribution de plus de 1 700 logements. La semaine dernière, un quota de 1 140 logements publics locatifs (LPL) a été distribué à Chorra dans la périphérie ouest de la ville de Chlef, rappelle-t-on à l'Office de gestion immobilière, ajoutant que 120 autres logements du même type seront prochainement attribués dans la commune d'Ain-Mérane à leurs bénéficiaires. Plus de 24 000 logements ont été distribués au cours des dernières années dans la wilaya de Chlef qui a bénéficié d'un programme de 33 142 unités. **Brahim H.**



Libye

Les autorités face aux défis de la transition

■ Le président du Congrès général national, Nouri Bousahmein, a fixé un ultimatum de deux semaines aux rebelles pour la levée du blocage des sites pétroliers.

Par Aymen T./ APS

Les autorités de transition libyennes ont lancé un ultimatum de deux semaines aux rebelles pour lever le blocage des ports pétroliers qu'ils occupent depuis plusieurs mois, tout en privilégiant le dialogue afin de résoudre la crise dans l'est du pays.

«Nous avons décidé d'accorder un délai de deux semaines maximum pour la levée du blocage des sites pétroliers», a déclaré le président du Congrès général national (CGN, Parlement), Nouri Abou Sahmein, qui est aussi chef des forces armées libyennes. Sahmein a précisé qu'une opération militaire en préparation pour libérer ces sites allait être suspendue pendant cette période. Lundi, le président du CGN avait ordonné la création d'une «force armée» composée d'unités de l'armée et d'ex-rebelles ayant combattu l'ancien régime de Maamar Kadaffi en 2011, pour «libérer et lever le blocage des ports pétroliers» dans un délai d'une semaine. Si l'ultimatum n'est pas respecté, «la décision du chef des forces armées sera mise en œuvre par l'armée libyenne», a toutefois



Le président du Congrès général national, Nouri Abou Sahmein

précisé M. Bousahmein.

Des hommes armés, qui faisaient partie des gardes des installations pétrolières libyennes, se sont rebellés contre les autorités de transition et bloquent les terminaux pétroliers depuis juillet 2013 pour réclamer l'autonomie de la région orientale de la Libye. Ce blocage a provoqué une chute de la production à 250 000 barils par jour, contre près de 1,5 million b/j auparavant.

Le gouvernement intérimaire privilégie le dialogue

Le ministre libyen de la Défense, Abdallah al-Theni, qui assure désormais l'intérim au poste de Premier ministre, après la destitution mardi par le Parlement du Chef du gouvernement Ali Zeidan, a assuré de son côté qu'il privilégiait le dialogue

avec les rebelles de l'Est. «Le dialogue sera la règle (...) et nous sommes ouverts à tout le monde. Le problème sera réglé par le dialogue», a déclaré M. al-Theni, qui a prêté serment mercredi en tant que Premier ministre provisoire devant le CGN qui l'a chargé d'assurer l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau Chef du gouvernement dans un délai de deux semaines.

Ali al-Hassi, un porte-parole du bureau exécutif de la Cyrénaïque (région orientale), bras politique du mouvement autonomiste, a confirmé qu'une initiative de dialogue leur a été proposée mercredi. «Nous n'allons pas l'accepter sauf si Abou Sahmein annule sa décision d'attaquer la Cyrénaïque», a-t-il dit.

Moscou pour un compromis sur le poste de Premier ministre

Au plan international, la Russie a appelé la classe politique libyenne à observer une attitude responsable afin de trouver, dans un bref délai, un compromis sur la personnalité qui doit occuper le poste de Premier ministre.

«Cet impératif fera bénéficier le futur Premier ministre d'un large soutien lors de l'exercice de ses responsabilités durant la période transitoire qui devrait aboutir à la mise en place des différents organes efficaces de l'Etat libyen», a affirmé jeudi le porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Alexandre Loukachivitch.

Par ailleurs, la Corée du Nord a rejeté tout lien mercredi avec un pétrolier, qui arborait son pavillon national, et qui a pris le large en Méditerranée après avoir illégalement chargé du brut

Ph : DR

acheté à des rebelles libyens. L'armateur du pétrolier Morning Glory est une compagnie égyptienne qui, sous contrat, «a temporairement été autorisée à faire usage du drapeau de la République démocratique de la Corée du Nord», a indiqué l'agence de presse d'Etat nord-coréen KCNA.

Le pétrolier, arraisonné par les autorités libyennes après avoir chargé du pétrole à al-Sedra, dans l'est de la Libye, avait échappé mardi à son escorte à la faveur du mauvais temps. Il aurait chargé 234 000 barils de brut achetés aux rebelles. «Immédiatement après avoir été informé des faits par le gouvernement libyen, la Corée du Nord a dénoncé le contrat et a exigé que le navire quitte le port sans charger de pétrole», a affirmé un porte-parole de l'administration maritime nord-coréenne cité par KCNA.

A. T./ APS

Algérie - Tunisie Ould Khelifa s'entretient avec l'ambassadeur de Tunisie

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, s'est entretenu jeudi à Alger avec les ambassadeurs de Tunisie et de Suède sur «les voies et moyens à même de renforcer les relations de coopération entre l'Algérie et ces deux pays».

Lors de l'audience accordée à l'ambassadeur de la République de Tunisie, Mohamed Nadjib Hachana, qui lui a rendu une visite d'adieu, les deux parties ont passé en revue «les relations d'amitié et de fraternité unissant les deux pays et les deux peuples», soulignant «la nécessité d'une coopération bilatérale dans tous les domaines, notamment au plan parlementaire». Ould Khelifa a également reçu l'ambassadrice du Royaume de Suède, Carine Wall. Les deux parties ont passé en revue «les relations existant entre les deux pays et les développements qu'elles ont connus au cours des dernières années». Elles ont également convenu de «la nécessité de consentir davantage d'efforts afin de hisser les relations économiques et commerciales et l'investissement au niveau des relations politiques privilégiées liant les deux pays» et de «redynamiser et renforcer les relations parlementaires», ajoute le communiqué. Ali K.

Tunisie

Vers la récupération des mosquées contrôlées par les radicaux

Confrontée depuis la révolution de 2011 à un essor de la mouvance islamiste jehadiste, la Tunisie veut reprendre en main les mosquées tombées aux mains de radicaux, devenues selon les autorités des foyers d'appels à la violence. «Nous avons commencé il y a deux semaines à appliquer une stratégie visant à récupérer les mosquées hors de contrôle, sur une période ne dépassant pas les trois mois», a affirmé à l'AFP Abdessattar Badr, un haut responsable du ministère des Affaires religieuses.

D'après M. Badr, 149 des 5 100 mosquées tunisiennes échappent au contrôle de l'Etat, dont environ 50 sont aux mains de radicaux. Certains observateurs affirment toutefois que leur nombre serait plus élevé. Le reste des 150 mosquées est contrôlé par «des gens qui n'ont pas la moindre qualification pour être imam» et qui «ont transformé les mosquées en dortoirs et en restaurants», a déploré M. Badr.

Selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Mohamed Ali Aroui, au lendemain de la chute du président Zine El Abidine Ben Ali, dont le régime réprimait impitoyablement toute opposition – notamment islamiste – et

contrôlait étroitement les mosquées, «plus de 1 000» d'entre elles sont tombées aux mains de radicaux. Ils «ont expulsé par la force les imams nommés par le ministère des Affaires religieuses, sous prétexte qu'ils étaient des restes de l'ancien régime», a-t-il dit.

Aujourd'hui, «ils incitent dans leurs prêches à la violence contre les forces de l'ordre et l'armée, qu'ils qualifient de tyrans», a-t-il ajouté. «Ils incitent aussi au jihad en Syrie et tentent de répandre des idées extrémistes étrangères à la société tunisienne». En 2013, deux opposants de gauche ont été assassinés devant eux et une vingtaine de militaires, de policiers et de gendarmes, ont été tués dans des heurts ou des embuscades, des crimes non revendiqués, attribués par les autorités à des jihadistes.

La nouvelle Constitution tunisienne, adoptée fin janvier, charge l'Etat de garantir la neutralité des mosquées et des autres lieux de culte. Lorsque le parti islamiste Ennahda était au pouvoir il y a encore un mois et demi, avant d'être remplacé par un gouvernement apolitique, l'opposition l'accusait de laxisme envers les radicaux. Un

comité rassemblant des représentants des ministères de l'Intérieur, des Affaires religieuses et de la Justice a été chargé d'appliquer la nouvelle stratégie des autorités.

«Chaque semaine, nous fixons une liste de mosquées devant être récupérées, après avoir officiellement chargé des imams aux idées modérées et tolérantes de les superviser», a-t-il ajouté. «Avant d'agir, nous dialoguons avec ceux qui ont pris ces mosquées, qui signent des engagements écrits à les quitter», a-t-il ajouté, sans préciser les mesures prévues en cas de refus. Mardi, le prédicateur salafiste Khamis Mejri, connu pour son admiration pour le fondateur d'Al-Qaïda Oussama Ben Laden, a été placé en détention provisoire pour avoir prononcé des prêches sans autorisation dans des mosquées de Bizerte (nord) et des environs.

Le ministère des Affaires religieuses a aussi annoncé lundi avoir décidé de fixer les horaires d'ouverture et de fermeture des mosquées, une première depuis trois ans. Certains craignent que cette reprise en main ne soit le signe d'un retour en arrière sous couvert de lutte contre le terrorisme.

Zaid T. / AFP



Proche-Orient

Trêve fragile à Ghaza après la flambée de violences

■ La trêve annoncée par les deux principales forces combattantes de Ghaza, le Hamas et le Jihad islamique, semblait tenir hier, les tirs de roquettes contre Israël ayant pratiquement stoppé après une brève mais intense escalade de violences.

Par Ali O.

Une seule roquette est tombée hier sur le sud d'Israël, a affirmé à l'AFP une porte-parole de l'armée israélienne, ce qui porte à quelque 70 le nombre de projectiles lancés de Ghaza depuis le début de la confrontation mercredi après-midi. Il n'y avait pas eu de tirs de roquettes dans la nuit.

La trêve, conclue grâce à une médiation égyptienne et entrée en vigueur jeudi à 12h00 GMT, a été mise à l'épreuve par des raids israéliens dans la nuit sur «sept sites terroristes» dans le nord et le sud de l'enclave palestinienne, selon l'armée, en représailles à la chute de cinq roquettes dans le sud d'Israël après ce cessez-le-feu.

Dix autres engins ont été lancés de Ghaza jeudi mais huit sont tombés à l'intérieur de l'enclave palestinienne et deux ont été interceptés par le système de défense antimissile Iron Dome, a précisé l'armée.

En outre, une roquette de fabrication locale a explosé accidentellement en soirée dans le nord de la bande de Ghaza, près de la frontière avec Israël, blessant cinq membres d'une même famille, selon des sources de sécurité. Un groupuscule jihadiste pourrait être à l'origine de l'incident. En représailles, «les forces aériennes israéliennes ont visé quatre sites terroristes dans le sud de la bande de Ghaza, et trois autres dans le nord de la bande de Ghaza», selon un communiqué publié vers 22h00 GMT (minuit locales). Elles ont attaqué des camps d'entraînement des brigades Ezzedine al-Qassam, l'aile militaire du mouvement islamiste Hamas, au pouvoir dans la

bande de Ghaza, et une base des Comités de résistance populaire (CRP). En revanche, elle n'a pas visé l'organisation radicale Jihad islamique, principale responsable du feu nourri de roquettes qui se sont abattues en Israël ces derniers jours après la mort de trois de ses combattants tués dans un raid aérien israélien.

Mercredi, des dizaines de roquettes avaient atterri dans le sud d'Israël, la vague la plus intense depuis l'opération israélienne «Pilier de défense» (14-21 novembre 2012).

Israël avait riposté dans la nuit de mercredi à jeudi en pilonnant 29 cibles dans la bande de Ghaza, et en menant 7 raids aériens jeudi matin. «Nous continuerons à riposter aux agressions émanant de la bande de Ghaza aux mains du Hamas», a averti un porte-parole militaire israélien, le lieutenant-colonel Peter Lerner.

Ces hostilités n'ont fait aucun mort. Ni Israël, ni le Jihad islamique, ni surtout le Hamas, considéré par Israël comme responsable de la sécurité à Ghaza, n'avaient intérêt à se lancer dans une conflagration d'ampleur, selon les analystes.

Le Hamas n'a d'ailleurs pas pris directement part à la confrontation, ce qui a évité une escalade majeure avec l'armée israélienne.

Mais ce dernier, qui dirige depuis 2007 le territoire palestinien, sous double blocus israélien et égyptien, a «révélé une nouvelle fois cette semaine les limites de son gouvernement à Ghaza. Il est incapable d'apporter la sécurité économique à ses habitants. Ce n'est pas lui qui mène la lutte armée contre Israël et il est forcé



de laisser le Jihad islamique et d'autres éléments extrémistes y avoir recours périodiquement», analyse le quotidien israélien Yediot Aharonot. En revanche, le

Jihad islamique, groupe rival fortement armé qui gagne en puissance à Ghaza, s'est efforcé d'imposer une nouvelle «ligne rouge» à Israël en faisant savoir qu'il répondrait

systématiquement par des roquettes à chaque élimination de ses activistes, relève son analyste militaire Alex Fishman.

«C'est une formule qui pourrait être soumise à un test très bientôt, peut-être même dès la semaine prochaine, et donc rien n'a vraiment pris fin», met en garde Alex Fishman.

Pour le quotidien anglophone Jerusalem Post, une possibilité pour Israël serait désormais de former une alliance «informelle» avec l'Égypte, les États-Unis et le Fatah du président palestinien Mahmoud Abbas, adversaire déclaré du Hamas, pour tenter de renverser le gouvernement du mouvement islamiste à Ghaza.

«Une autre option (...) serait d'encourager le Hamas à se repositionner lui-même comme un parti politique légitime qui pourrait ensuite être inclut dans un accord de paix plus large avec Israël et le Fatah», plaide le Jerusalem Post.

A. O.

Nigeria

Attaque de Boko Haram contre une caserne dans le nord-est

Des hommes armés soupçonnés d'appartenir au groupe islamiste Boko Haram ont attaqué hier une caserne située dans la ville nigériane de Maiduguri (nord-est), entraînant une riposte des soldats se trouvant à l'intérieur, ont indiqué des habitants.

Les membres présumés de Boko Haram ont pris d'assaut le quartier de Fauri à Maiduguri, fief de Boko Haram, ouvert le feu et lancé des explosifs sur la caserne de Giwa, entraînant une vive riposte des militaires se trouvant à l'intérieur, selon les témoins.

Aucun bilan de cette attaque n'a pu être obtenu dans l'immédiat.

Le groupe armé a lancé son attaque sur le quartier après avoir traversé une rivière bordant la ville.

Selon un journaliste de l'AFP qui se trouvait à proximité de la caserne, les tirs ont commencé peu après 07h00 locale (06h00 GMT). On ignore, pour l'instant, si les assaillants ont pu pénétrer dans la caserne, après avoir lancé leurs engins explosifs sur le campement, a indiqué ce journaliste, précisant qu'il pouvait voir une fumée s'échapper des baraques quelques heures après l'as-

saut. Les assaillants étaient nombreux, a raconté un habitant Dauda Mahmud. Le bruit des explosions et des tirs pouvait être entendu à travers la ville (...) Cela fait longtemps que nous n'avions pas entendu des explosions aussi intenses dans la ville, a dit un autre habitant qui a requis l'anonymat.

Des étudiants à l'université de Maiduguri ont également indiqué avoir entendu des tirs soutenus durant la matinée.

Le campus universitaire se trouve près de la caserne, mais on ignore s'il était également visé par les assaillants.

Il y a eu plusieurs explosions assourdissantes et des coups de feu continus depuis une heure a déclaré Mercy Bitrus, une étudiante. Les combats ont lieu près de la caserne de Giwa, très proche de nous, sans aucun doute, a-t-elle ajouté.

Les établissements scolaires et universitaires ont souvent été pris pour cible par Boko Haram, dont le nom signifie l'éducation occidentale est pêché en langue haoussa. Les responsables de l'armée pour l'État de Borno, dont Maiduguri est la capitale, n'ont pas

donné suite aux nombreux appels de l'AFP. L'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) a estimé hier que Boko Haram avait déjà mené 40 attaques en 2014, faisant déjà 700 morts.

Ces violences secouent surtout le nord-est, fief historique de la secte extrémiste.

Cette région est sous le coup d'un état d'urgence depuis mai dernier, quand l'armée nigériane a lancé une offensive de grande envergure afin de mettre un terme à l'insurrection islamiste qui dure depuis 2009, mais l'efficacité de cette opération a depuis été remise en question.

Selon HRW, qui se base sur des chiffres des Nations unies, près de 300 000 habitants du nord-est ont déjà fui les violences depuis l'instauration de l'état d'urgence.

Même si le gouvernement ne peut pas stopper les attaques, le minimum qu'il puisse faire est de porter assistance aux populations dévastées par ces violences, a déclaré Daniel Bekele, le directeur Afrique de HRW, dans un communiqué.

Pakistan

Au moins sept morts dans un attentat contre la police

Un attentat à la bombe visant des policiers a fait au moins sept morts et plus d'une dizaine de blessés hier en banlieue de Peshawar, grande ville du nord-ouest pakistanais près de la frontière afghane, ont indiqué des responsables.

Cet attentat, qui n'a pas été revendiqué dans l'immédiat, intervient alors que le gouvernement d'Islamabad et les rebelles du Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP), un regroupement de factions islamistes armées, se sont engagés à respecter un cessez-le-feu afin de donner une chance à leurs pourparlers de paix.

«Il y a eu au moins sept morts dans un attentat à la bombe. La

cible était des policiers déployés dans le secteur de Sarband, à la sortie de Peshawar, capitale de la province du Khyber Pakhtunkhwa, la plus touchée par les attentats au cours de la dernière année», a déclaré à l'AFP, Najeeb ur-Rehman, un haut responsable de la police locale.

Des sources policières ont fait aussi état de plus d'une dizaine de blessés dans cette attaque survenue au moment de la prière traditionnelle du hier. «Il y a des civils parmi les morts et les blessés», a déploré M. Rehman.

Les talibans pakistanais s'étaient engagés le 1^{er} mars à respecter un cessez-le-feu d'un mois afin de redonner un souffle aux

pourparlers de paix avec le gouvernement qui avaient achoppé à la mi-février dans la foulée de l'exécution de 23 paramilitaires par les rebelles islamistes.

Depuis, les talibans ont nié toute implication dans les attaques ayant endeuillé le pays y compris l'attentat la semaine dernière contre un tribunal d'Islamabad, capitale généralement épargnée par les violences.

Le Ahrar ul-Hind, un groupuscule radical opposé au dialogue avec le gouvernement, avait ensuite revendiqué l'attentat contre le tribunal ayant fait onze morts, le plus meurtrier dans la capitale depuis l'attaque de l'hôtel Marriott en 2008.



Points chauds

Refocalisation

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que la droite a été sévèrement ébranlée ces deux dernières semaines par de nombreuses et très embarrassantes révélations, la gauche n'a pas réussi à en tirer profit, et même pire, se retrouve elle-même aujourd'hui sur le banc des accusés. En effet, la dernière fracassante révélation, faisant référence aux écoutes téléphoniques judiciaires dont faisait l'objet Nicolas Sarkozy et son avocat depuis plus de dix-huit mois, est devenue en quelques jours une importante épine dans le pied du gouvernement socialiste. La droite ayant effectivement accusé les socialistes d'avoir outrepassé leur devoir de réserve pour se servir de la justice pour déstabiliser un adversaire en la personne de Nicolas Sarkozy. François Hollande plus particulièrement se serait, selon l'UMP, servi de son autorité pour «surveiller» celui qui sera probablement son principal obstacle en 2017 à une réélection qui s'annonce déjà très difficile. Evidemment du côté de l'Élysée l'on s'active pour réfuter toute collusion entre la présidence et la justice et surtout pour affirmer que le président Hollande n'a été mis au courant des écoutes qui visaient Nicolas Sarkozy que le 4 mars dernier. Pourtant, une phrase prononcée par François Hollande il y a quelques semaines sert de preuve à plusieurs cadres de l'UMP qui assurent que les mots prononcés par le chef de l'État ne sont pas anodins et qu'ils signifient que le président, contrairement à ce qu'il affirme, «savait». Cette phrase étant : «Sarkozy, je sais exactement ce qu'il fait, je le surveille». Mais le dirigeant français n'est pas le seul à être mis en cause dans cette affaire, le Chef du gouvernement et la garde des Sceaux étant eux aussi dans la ligne de mire de l'opposition et des défenseurs de Sarkozy. Les deux ministres socialistes sont accusés d'avoir menti durant plusieurs jours, assurant ne pas être au courant à propos des écoutes alors même qu'ils l'étaient avant de se rétracter maladroitement et d'admettre finalement avoir été mis au courant il y a seulement quelques semaines. Au final, l'on doit accorder à l'UMP d'avoir astucieusement réussi à focaliser l'attention et les critiques sur le gouvernement et d'avoir jusqu'ici, en tout cas fait, oublier les lourdes charges dont est accusé Nicolas Sarkozy. Néanmoins, la droite ne pourra détourner éternellement l'attention du public et surtout des électeurs qui seront tôt ou tard confrontés aux multiples et lourdes accusations qui pèsent sur le chouchou des militants de droite.

F. M.



Musique

Chérifa, l'icône de la chanson kabyle, n'est plus

■ La vedette de la chanson d'expression kabyle, Chérifa, n'est plus. Cette légende qui a beaucoup contribué à la richesse de la chanson kabyle est décédée dans la nuit de jeudi à vendredi à Alger à l'âge de 88 ans. Chérifa a vécu plusieurs années de souffrance suite à la maladie laissant derrière elle un grand répertoire artistique que les aînés, les jeunes et les moins jeunes connaissent par cœur.

Par Abla Selles

La Kabylie a pleuré jeudi la mort de la légende de la chanson d'expression kabyle, Chérifa. Cette artiste qui a beaucoup contribué à l'enrichissement de ce genre musical est décédée à l'âge de 88 ans après de longues années de souffrance dues à la maladie. Pour les Kabyles, cette artiste n'est pas une simple chanteuse mais aussi une grande dame qui a protégé le folklore et le patrimoine de l'oubli. Elle est aussi la voix des pauvres et des âmes

souffrantes. Elle a chanté pour la femme, pour l'amour et pour la société kabyle dont elle a été toujours fière d'y faire partie. Son message artistique était bien transmis avec des mots simples. Elle a même représenté le pays en France à plusieurs occasions.

Chérifa, Ouardia Bouchemlal de son vrai nom, est née le 9 janvier 1926 dans le village d'Ait Halla de la commune d'Ilmayen, dans la région d'Akbou (Bejaïa).

Dans les années 1940, elle chante à la radio et s'impose rapidement comme la maîtresse du chant kabyle. Pendant des



années, elle part en tournée en Algérie et enregistre de nombreux succès, de sa compo-

sition, ou puisés dans le patrimoine folklorique.

«Abka Wala Khir Ay Akbou»,

«Aya Zerzour», «Azawaw» (réarrangée et interprétée par Idir) et «Sniwa nifendjalen» figurent parmi les pièces de référence de la chanteuse traditionnelle, reprises par les artistes et que le public affectionne en particulier.

À l'étranger, depuis les années 1990, la défunte s'est produite en France, en 1993 à l'Olympia, en 1994 à l'Opéra Bastille et en 2006 au Zénith de Paris.

Chantant la vie sous tous ses aspects, Chérifa était célèbre entre autres, pour ses préludes (Ahouiq) et des chants d'amour (Ahiha). Les poèmes et les mélodies qu'elle a composés se comptent par centaines et sont régulièrement repris.

Tardivement reconnue, Chérifa s'inspirait de ses souffrances pour écrire et composer ses chansons. Artiste populaire, son œuvre émane de son expérience dans la vie, elle sera inhumée samedi au village d'Ilmayen, à Bordj Bou Arreridj.

Depuis 2008, la défunte est tombée malade et n'a plus été revue sur la scène artistique algérienne.

A.S.

Cinéma

Projection en avant-première du film «L'andalou»

La fiction historique «L'andalou» du réalisateur Mohamed Chouikh, relatant le périple de familles fuyant Grenade (Espagne) après sa chute pour s'intégrer dans la société de Tlemcen et vivre la reconquête espagnole et l'arrivée en Algérie des frères Barberousse, a été présentée jeudi à Alger en avant-première.

D'une durée de 135 mn, cette fiction, coproduite par Acima Film et l'Office national pour la culture et l'information (Onci), se focalise sur le périple de Salim (Mohamed Benbakerti), secrétaire particulier de la reine Aïcha (Bahia Rachedi) la mère du roi Boabdil de Grenade qui refuse de suivre la famille royale qui s'est exilée au Maroc pour se réfugier à Tlemcen avec sa famille et celle de son ami, un tailleur juif.

Le périple de ces familles, qui commence en 1492 à la chute de Grenade, se déroule en majorité dans l'ouest algérien où Salim est engagé dès son arrivée comme secrétaire particulier de princesses, filles de l'émir

Hamid El Abd (Hassan Kechach) de la région de Mostaganem.

La reconquête espagnole rattrape les familles de Grenade moins de vingt ans plus tard quand les Espagnols débarquent à Oran puis à Béjaïa avant de bâtir la forteresse du Penon à Alger, Salim se retrouve mandaté pour négocier avec les Espagnols.

Quelques années plus tard les frères Barberousse venus en renfort libérer Béjaïa puis Alger sont également perçus comme des ennemis après la chute du trône d'Alger au profit de Aaroudj et l'émir tente de s'allier aux Espagnols ainsi qu'au sultan de Fès contre les Ottomans.

Une histoire d'amour entre Salim et la princesse Mansourah (Malika Belbey) vient subitement s'ajouter à la trame de «L'andalou» en plus des alliances avec Charles Quint, roi d'Espagne, et le prince Yahia fils de Salem Bentoumi souverain d'Alger assassiné par Aaroudj.

Des événements difficilement compréhensibles viennent également s'ajouter à cette

fiction comme un séjour en prison de Salim qui oblige l'émir à se soumettre à Kheireddine Barberousse, un voyage à Fès où Salim retrouve la reine Aïcha où le retour de Maria Rodriguez, mère de Salim, à Malaga.

Ce film reste le premier long métrage à s'intéresser à cette époque et cet aspect de l'histoire de l'Algérie avec autant de sérieux dans la recherche, mais «L'andalou» se limite néanmoins à une juxtaposition de faits et événements historiques ne servant pas toujours la trame un peu faible de la fiction qui se base sur le périple d'une famille.

Même si le scénariste et réalisateur Mohamed Chouikh a effectué un travail de recherche intéressant, tant sur la chute de Grenade et l'exil de ses habitants que sur les conflits qui minaient l'Algérie à cette époque, le film renseigne peu sur les personnages, ce qui laisse un grand flou chez les spectateurs.

L.B.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Un vibrant hommage rendu à Hamidou Djaidir

Une belle cérémonie en hommage à Hamidou Djaidir, percussionniste et un des maîtres de la musique Senaâ, a été organisée jeudi à Alger par les troupes andalouses de l'Association El Fen El Açil de Koléa et El Djazaïria El Moussiliya, dans une ambiance chaleureuse, où le professionnalisme et la maîtrise se sont mêlés à l'évocation et au souvenir.

Les instrumentistes des deux formations ont offert au public nombreux et réceptif du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, un florilège de pièces du patrimoine andalou dans un élan musical plaisant où la technique et la dextérité ont bien traduit le professionnalisme académique.

L'Association El Fen El Açil de Koléa, sous la direction de Brahim Benladjreb, assurant la première partie du récital, a choisi de présenter Noubet Zidène, dans la

sobriété de ses mélodies, écrites en mode relevé et interprétées dans les déclinaisons de ses mouvements rythmiques.

Les pièces *Tahakkamou dhalamou*, *Djarou fama aâdalou*, *Ya maknin in kan tourid ya moufachich*, *La wa aâynahou wa yakfi dha Al Kassamou*, *Aâter El anfass*, *Ayyouha essa-ki ileyka amchetki*, *Ittaki Allah et liyyem aâdet mawassem* ont été savamment exécutées par l'Orchestre de Koléa.

Enchaînant *Touchia*, *M'Seddar*, *Btaïhi*, *Derj*, *Insiraf*, *Kh'lass* et *El Kadria*, la variation des cadences irrégulières, support au lyrisme romantique et soufi des textes, mettent en valeur la musicalité des airs interprétés par les voix expressives des instrumentistes, dans leurs envolées de virtuoses, à l'instar de Medouer Ahmed le ténor et Mohamed Benladjreb à la mandoline.

Un film documentaire de 25 mn, retraçant

le riche parcours de Hamidou Djaidir à été projeté, permettant aux adeptes du genre andalou et aux compagnons de route du regretté artiste de replonger au cœur du patrimoine et du souvenir. Une évocation de l'homme, de ses qualités humaines, de son grand apport à la chanson andalouse et de son envie permanente de transmettre par la formation, ont fait l'essentiel des interventions et témoignages.

El Djazaïria El Moussiliya, sous la baguette de Nasr eddine Benmerabet a, de son côté, également permis le voyage dans les méandres des belles mélodies du terroir, interprétant *Noubet Er'Raml*, dans un ton mineur, au grand bonheur de l'assistance qui savourait chaque moment de la prestation dans l'allégresse et la beauté du moment.

F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Du 05 au 30 mars :

Exposition d'art plastique en hommage à Aïcha Haddad

Galerie d'Art Lina

Jusqu'au 20 mars :

Exposition «peintures féminines».

Galerie Art 4 You (Sacré Coeur, Alger)

Jusqu'au 15 mars :

Exposition de peinture «L'écho des périples» de Nadir Remita.

Manège El Hamri (Oran)

Jusqu'au 20 mars :

Cirque Amar

Librairie Média-Plus

Samedi 15 mars :

Rencontre signature avec Mohamed Walid Grine à l'occasion de la parution de son recueil de nouvelles Les Autres, paru aux éditions Alpha.

Librairie Omega

Samedi 15 mars :

Présentation du livre *Histoires minuscules des révolutions arabes* (éditions Chihab) en présence de l'auteur Wassyla Tamzali (écrivaine et militante féministe algérienne).

Centre culturel de Oued Koriche

Du 06 au 20 mars :

Soirées chaabi

Jeudi 20 Mars :

Soirée chaabi avec Sergoua Mohamed, Mazira Kamel et Lagab Mohamed.

Coup-franc direct



Apprendre et évoluer

Par Anouar M.

Le Tour d'Algérie de cyclisme se termine avec un bilan mitigé, concernant surtout l'organisation qui n'a pas été impeccable puisque de nombreuses imperfections ont été notées par les observateurs. On parle même du retrait de certains coureurs qui auraient été déçus par l'organisation. Des crevasses et autres ralentisseurs ont surpris certains cyclistes qui ont avoué ne pas pouvoir continuer à courir dans ces conditions, et ce qui les a le plus étonné c'est le fait qu'ils aient été contraints de courir côte à côte avec les automobilistes à l'entrée d'Oran derrière une file de véhicules, ce qui a conduit à l'annulation de l'étape. C'est une grave entrave au tour qui semble encore loin des espérances de la fédération qui souhaitait en faire un événement international d'envergure. Mais il semble que les organisateurs ont encore beaucoup à apprendre pour tenter de rendre à la petite reine ses lettres de noblesse. Il est clair que les responsables devraient tirer des leçons de ces erreurs et éviter de les reproduire, les participants souhaiteraient être mis dans les meilleures conditions possibles. Les dirigeants de la FAC doivent bien préparer cet événement dans l'espoir de rattraper le retard dû à l'absence du Tour lors des années précédentes.

A. M.

Mondial 2014

Les matchs des Verts à guichets fermés

Les matches de l'Algérie au premier tour de la Coupe du monde 2014 connaissent un engouement populaire et devraient se dérouler à guichets fermés, selon le tableau de disponibilité des places pour chaque match mis à jour en temps réel par la Fédération internationale de football (FIFA). Pour le premier match des Verts contre la Belgique qui aura lieu le 17 juin à Belo Horizonte, il reste encore quelques places pour la catégorie 2, tandis que toutes les places des catégories 1, 3 et 4 sont vendues. Pour les roulant, il reste encore une «faible disponibilité», selon la FIFA. D'autre part, des places de première catégorie sont encore disponibles pour le second match de l'Algérie contre la Corée du Sud qui se déroulera le 22 juin à Porto Alegre.

Il reste aussi quelques places pour les personnes handicapées. Pour le troisième et dernier match des hommes de Vahid Halilhodzic lors de la phase de groupes contre la

Russie du 26 juin prochain à Curitiba, la FIFA a fait savoir que tous les billets des quatre catégories ont été vendus, mais il reste une «faible disponibilité» de tickets pour les personnes handicapées.

La Fifa a fait savoir, d'autre part, que les matchs des Belges contre la Russie (22 juin à Rio de Janeiro) et la Corée du Sud (26 juin à Sao Paulo) se joueront à guichets fermés. Il reste encore quelques places pour le duel contre les Algériens, le 17 juin à Belo Horizonte.

En tout, 203 330 billets pour la Coupe du monde 2014 ont été vendus aux fans du monde entier via FIFA.com au cours des cinq premières heures de la seconde phase de vente qui a débuté mercredi. Les cinq pays ayant enregistré le plus de demandes sont le Brésil (143 085), les Etats Unis (16 059), l'Australie (5 357), la Colombie (4 574) et l'Argentine (3 800).

Tour d'Algérie de cyclisme (5^e et dernière étape)

Victoire de Hichem Chaâbane



Le coureur algérien de l'équipe «Team Cevital», Hichem Chaâbane, a remporté jeudi à Oran la cinquième et dernière étape du Tour d'Algérie cycliste 2014, alors que la maillot jaune de leader est revenu à l'Erythréen Mekseb Debesay.

Chaâbane a réalisé un temps de 2h 43min 20sec devant l'Erythréen Mekseb Debesay (2h 43min 38sec) et l'Emirati de

l'équipe «Al-Nasr Club Dubaï», Mohamed Youssef Mir (2h 43min 38sec). A l'issue de cette dernière étape courue sur un parcours de 106 kilomètres (Oran-Taфраoui-Oran), l'Erythréen Debesay n'a eu aucune difficulté pour garder le maillot jaune, gagné la veille (mercredi) sur les hauteurs du mont Santa-Cruz. L'athlète érythréen a réussi le coup double en endossant le maillot jaune du Tour et le maillot rouge du meilleur sprinteur, alors que le maillot à pois du meilleur grimpeur est resté sur les épaules de l'Emirati Mohamed Youssef Mir.

Au classement général par équipes, la victoire finale est revenue à l'équipe nationale d'Erythrée devant son homologue du Maroc, alors que l'équipe «Continental Cycling Singapore» a pris la troisième place. La journée de vendredi a été consacrée au Grand Prix d'Oran, troisième épreuve du Grand Tour d'Algérie 2014.

Ligue 1 de football (23^e Journée) L'USMA en appel, tâche difficile pour l'ESS

Le leader du championnat d'Algérie de football de L1, l'USM Alger, aura une belle occasion de poursuivre son échappée en accueillant le MCE Eulma, alors que son poursuivant, l'ES Sétif, devra se méfier à domicile face à la JS Kabylie, à l'occasion de la 23^e journée prévue aujourd'hui.



Les Rouge et Noir en pôle position.

Par Anouar M.

Les Usmistes, invaincus depuis la 8^e journée, auront à cœur de rester sur cette dynamique et continuer leur bonhomme de chemin vers le titre de champion qui fuit les états du club depuis 2005. Leur adversaire du jour, le MCE Eulma, qui avait remporté le match aller (1-0), effectuera le déplacement à Alger avec la ferme intention de créer la sensation, en misant sur son attaquant, Fares Hamiti, qui caracole en tête du classement des meilleurs buteurs avec 12 buts. Même si sur le papier le club algérois partira largement favori, il n'en demeure pas moins que le facteur surprise n'est pas à écarter, d'autant plus que l'USMA a éprouvé parfois des difficultés à s'imposer dans son antre Omar-Hamadi. A cinq longueurs derrière l'USMA, le dauphin, l'ESS, n'aura pas droit à l'erreur à Sétif face à la JS Kabylie, s'il ne veut pas achever ses derniers espoirs de conserver

son titre, remporté deux fois de rang. Les Sétifiens, qui jouent sur les deux fronts (championnat et Ligue des champions), devront rester vigilants devant des kabyles ambitieux, qui visent la seconde place. Le MC Alger, effectuera un voyage périlleux à Blida pour croiser le fer avec le RC Arbaâ, véritable révélation de la saison, et qui reste sur une victoire extra-muros à Bordj Bou Arréridj face au CABBA (3-1). Les joueurs de Fouad Bouali, battus deux fois lors de cette phase retour, devront puiser dans leurs ressources pour accrocher cette formation de Larbaâ, intraitable au stade des frères Brakni. Le CS Constantine, battu chez lui par l'USMA (2-1), sera en appel à Ain M'illa pour donner la réplique au CRB Ain Fekroun, qui n'aura d'autre alternative que de l'emporter pour espérer assurer son maintien, à l'occasion de sa première saison parmi l'élite. L'ASO Chlef, battu lors des trois dernières journées, tentera de renouer avec la victoire, en accueillant le CABBA où rien ne va

plus après le départ de l'entraîneur Mustapha Biskri. Au bas du classement, le CR Belouizdad et le MC Oran, qui partagent la 12^e place avec 21 points chacun, n'auront plus droit à l'erreur à domicile respectivement face au MO Béjaïa et la JS Saoura. Le moindre faux pas serait fatal aux deux formations qui devront lutter jusqu'au bout de la saison pour éviter le purgatoire. Enfin, la JSM Béjaïa, lanterne rouge de la Ligue 1, jouera à domicile, sans la présence de son public, face à l'USM Harrach, avec la victoire en ligne de mire, au risque de voir s'évaporer son dernier espoir de rester en élite.

A. M.

LE PROGRAMME :

JSMB - USMH (15h00) huis clos
ASO - CABBA (18h00)
ESS - JSK (17h45)
RCA - MCA (15h00)
USMA - MCEE (18h00)
CRBAF - CSC (15h00)
MCO - JSS (15h00)
CRB - MOB (15h00)

Le programme de la 24^e journée dévoilé

La Ligue du football professionnel (LFP) a dévoilé le programmation de la 24^e journée des championnats de Ligues une et deux de football, plus de 48h00 avant le déroulement de la 23^e. La 24^e journée sera marquée par plusieurs derbys, notamment en Ligue 1, aussi bien dans le centre que dans l'est du pays. A Alger, le derby USMH-CRB a été programmé au stade du 1^{er}

Novembre, à partir de 15h00, tandis que les U21, joueront en ouverture, vers midi. Un peu plus tard dans l'après-midi, à 18h00, l'USMA accueillera l'ASO Chlef, au stade Omar-Hamadi. Là encore, les catégories espoirs des deux clubs joueront en ouverture (à partir de 15h00). Dans l'Est du pays, il y aura trois grands matches, à commencer par le «Clasico» JSK-MCA, programmé

au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, à partir de 15h. Le derby de la Soummam, entre le MOB et la JSMB, lui, a été programmé à 18h00, au stade de l'Unité Maghrébine de Bejaia. Enfin, à Constantine, le CSC local accueillera le voisin Sétifien, l'ESS, dans un match explosif, au stade Hamlaoui. Ce sera à partir de 17h30, suivant le programme établi par la LFP.

Classement mondial FIFA L'EN classée 25^e

L'Algérie a progressé d'une place et occupe la 25^e position au classement mensuel du mois de mars de la FIFA, publié ce jeudi par l'instance internationale, et dont le trio de tête reste inchangé avec l'Espagne, l'Allemagne et l'Argentine. La victoire des Verts contre la Slovaquie (2-0) en match amical disputé le 5 mars dernier à Blida explique cette place gagnée par les hommes de Vahid Halilhodzic. Le prochain match de la sélection algérienne aura lieu le 31 mai contre la Roumanie à Genève, dans le cadre de sa préparation pour la Coupe du monde 2014. Avec un total de 819 points, l'Algérie conserve sa seconde place sur le plan africain devant l'Egypte qui



progressé de 12 places à la faveur de sa victoire en match amical contre la Bosnie-Herzégovine (21, moins 4). La Côte d'Ivoire reste aux commandes des sélections africaines, mais perd une place par rapport au mois de février (24^e, -1). La Belgique, premier adver-

saire de l'Algérie en Coupe du monde 2014, retrouve le Top 10 mondial en dépit du nul concédé sur sa pelouse face à la Côte d'Ivoire (2-2) en match amical. Les deux autres adversaires des Verts au mondial brésilien ont également progressé grâce à leurs succès en

matches amicaux. La Russie a fait un bond de 3 places (19^e) et la Corée du Sud a gagné une place et occupe la 60^e position après son succès contre la Grèce (2-0) à Athènes. L'édition de mars du classement mondial de la FIFA comporte moins de changements que celle du mois dernier.

Les cinq équipes de tête restent inchangées, l'Espagne devance toujours l'Allemagne, l'Argentine, le Portugal et la Colombie. Sur les 67 rencontres disputées ces dernières semaines, 57 étaient des matches amicaux. Les dix autres matches ont été joués dans le cadre des qualifications pour la Coupe d'Asie 2015, qui aura lieu en Australie.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Point d'ordre Les médias du pire

Par Nazim Rochd

Il fallait s'y attendre, les élections présidentielles algériennes émoustillent, au plus haut point, la presse d'outre-mer, friande d'instabilité chez nous. Elle est plus que jamais mobilisée autour de ce qui se passe dans notre pays. Comme il en a été lors de l'euphorie du «printemps» dit arabe, durant l'année 2011 où des dizaines de reporters-prospecteurs de «révolution» se sont déversés à la recherche des prémices prometteuses du pire. Comme il en a été lors de l'agression islamiste contre la base d'hydrocarbures de Tinguentourine à In Amenas. Et c'est qu'elle croit tenir le bon bout... La contestation, de la candidature de Bouteflika, de ce qui est appelé le «quatrième mandat», quel que soit le niveau de mobilisation qu'elle suscite fait régulièrement la une. Peu importe le nombre de manifestants, l'Algérie serait sur un volcan prêt à exploser. Peu importe les mots d'ordre, il n'y en a que pour une lecture catastrophiste, pour la recherche des signes d'une déflagration irrémédiable qui entraînera le pays dans le pire scénario, celui-là qui le fera s'engouffrer dans une tragédie qui le détruira. Rien de plus, un véritable délire qui participe d'un désir maladif. Ainsi, le moindre rassemblement, ignoré par ailleurs de la population, est mis en exergue et amplifié. Ce n'est pas qu'il ne se passe rien, ce qui serait pour le moins extraordinaire, mais ce sont ces prismes réducteurs et clairement destinés à noircir le plus le tableau qui dérangent. Il y a un débat et des contradictions qui s'expriment. Mais person-

ne n'appelle à l'insurrection, bien au contraire, les «anti-quatrième mandat» s'adressent au pouvoir en place ou à des «décideurs». Ils ne croient pas à une quelconque «révolution» dont ils seraient incapables de fixer les objectifs, encore moins de la diriger. Ils ont clairement formulé leurs revendications. Elles sont connues et barrent leurs pancartes et leurs pages Internet. Ils ont même refusé d'associer les formations politiques. A côté il y a aussi les partis qui boycottent les élections, qui n'appellent pas de même à une quelconque «révolution». Malgré cela, eh bien c'est le branle-bas médiatique de ceux qui sont convaincus que c'est une chance de rattraper l'occasion perdue, que l'Algérie soit «printanisée», telle qu'elle devait et doit l'être. Souci d'informer diront certains, donc louable intention... Alors pourquoi ce feu roulant et pourquoi cet engouement, alors que rien sous le soleil ne présente de mouvements de foule notables et susceptibles de conforter les analyses produites. A ce niveau, il y a des événements qui concernent d'autres acteurs, assez nombreux eux aussi, et qui ne font pas l'objet de la même attention. Il s'agit des grévistes de la faim de la cimenterie Lafarge de Oggaz, à Mascara. Au mieux, ils ont droit à un signalement dans la presse locale. Ils ne sont pas intéressants. Ils ne constituent pas un centre de profit pour la propagande. Il est plus productif de guetter les dérapages, de les anticiper et de rêver de la confusion et du chaos qui pourrait en résulter. Un air de déjà-vu.

N. R.

Tizi Ouzou

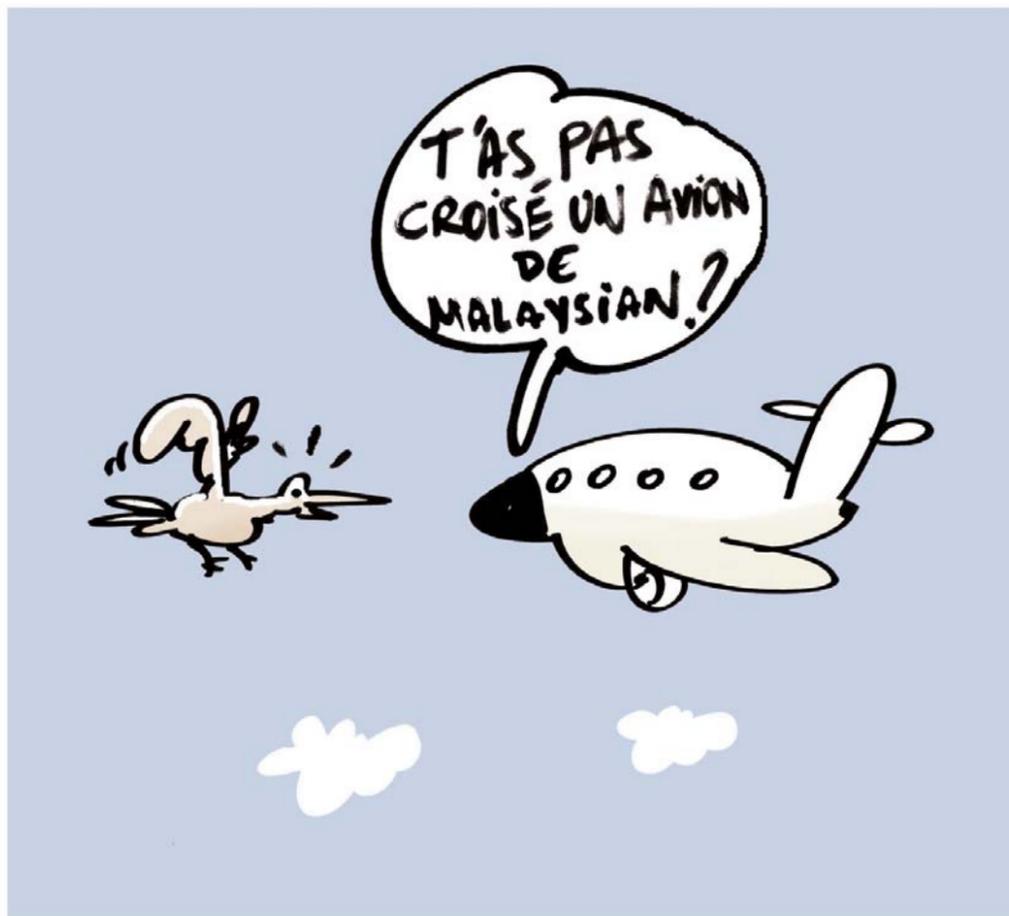
Un deuxième terroriste abattu à Aghribs

UN DEUXIÈME terroriste a été neutralisé durant la nuit de jeudi à vendredi par les forces de sécurité dans la région des Aghribs, à une trentaine de kilomètres à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou, avons-nous appris de sources sécuritaires. Une arme de type Seminov a été récupérée sur le terroriste dont le corps a

été déposé à la morgue du CHU de Tizi Ouzou pour identification. Pour rappel, un premier terroriste avait été éliminé mardi dernier dans cette même zone située entre les communes d'Aghribs et Iflissen, à hauteur du village Adrar. L'opération avait été lancée par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) du

détachement implanté au village Imessounène (Iflissen), suite à des informations faisant état de la présence de terroristes dans la zone. Le groupe armé accroché serait composé de trois individus, selon nos sources. Depuis, un important dispositif sécuritaire avait été maintenu dans la zone. **Hamid M.**

DISPARITION D'UN AVION DE MALYSIAN AIRLINES



Loumis

Djalou@hotmail.com

Homicide volontaire avec préméditation à Béjaïa

Neuf individus sous les verrous

■ Le meurtre a été commis suite à une bagarre entre deux groupes de jeunes habitant El-Kseur et Béjaïa.

Par Hocine C.

La brigade criminelle de la sûreté de wilaya a arrêté les neuf individus impliqués dans l'affaire de meurtre avec préméditation et coups et blessures à l'arme blanche dont les faits remontent au 6 du mois courant et ont eu pour théâtre Sidi-Ali Labher. Il s'agit de S.O. 23 ans, M.A.M. alias «Tatou» 22 ans, M.S. 22 ans, ayant des antécédents judiciaires, S.A. 20 ans, Z.N. 28 ans, lesquels résident à Sidi Ali Labher ; H.Y. 24 ans et H.Y. 18 ans demeurant à Fenaïa et A.S. 26 ans qui habite à El-Kseur, indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La victime, H.S.A., a été mortellement agressée au moyen d'un couteau par M.S. 23 ans, connu pour ses antécédents judiciaires. Le meurtre a eu lieu suite à une violente bagarre entre deux groupes de jeunes habitant El-Kseur et Béjaïa. L'origine de l'altercation est liée à un différend portant

sur une somme d'argent estimée à 41 000 DA, soit le coût d'un téléphone portable cédé à un membre du groupe de Sidi-Ali Labher (Béjaïa). La bagarre qui avait commencé entre les deux personnes s'est transformée en bataille rangée et où de haches, des couteaux et des pierres ont été utilisées comme armes. Bilan : un mort et un blessé grave qui a été évacué à l'hôpital Khéllil-Amrane par les élé-

ments de la Protection civile, lesquels avaient donné l'alerte à la police. Les mis en cause ont été placés en détention préventive par le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa pour «association de malfaiteurs, homicide volontaire avec préméditation, coups et blessures, non dénonciation d'un crime, etc.». ajoute la même source.

H.C.

Bilan de la sûreté de wilaya de Boumerdès

Interpellation de plus de 100 individus dont 4 femmes

La direction de la Sûreté nationale de la wilaya de Boumerdès dresse le bilan d'activité du mois de février 2014. C'est ainsi que les différentes brigades mobiles de la police judiciaire (BMPJ) et de la police criminelle, au cours de cette période, ont traité pas moins de 108 affaires. 139 individus, 4 femmes et 10 mineurs suspects ont été interpellés. Présentés au parquet, 37 individus ont été écroués, 3 placés sous contrôle judiciaire et 48 ont bénéficié de la citation directe.

Le bilan précise que parmi les affaires traitées 40 affaires concernent des délits de coups et blessures volontaires dans lesquels sont incriminés 54 personnes, dont 3 femmes et 3 mineurs. Deux personnes ont été écrouées et placées sous mandat de dépôt et 26 autres

ont bénéficié de la citation directe. Le bilan indique également 21 affaires liées aux insultes et propos injurieux et 14 pour menace dans lesquelles sont impliquées 14 personnes. Toujours dans le chapitre des délits, il a été cité 13 affaires pour vol, dont 9 sur la voie publique contre des femmes et des personnes âgées et 4 vols des locaux commerciaux. 14 individus ont été arrêtés par les services et présentés au parquet parmi lesquels 6 ont été écroués, lit-on dans le communiqué. Outre ces dernières, le bilan cite 4 affaires liées aux familles et aux mœurs dans lesquelles sont impliqués 4 individus dont un mineur. Deux personnes ont été incarcérées et les autres ont bénéficié de citation directe.

A.Kichni